35me Année — N° 12,347 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Samedi 29 Mai 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle – Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulᵈ de Strasbourg.
A PARIS........ L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme..............	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements..................	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale.........................	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

Les Alliés

L'ACTION DE L'ITALIE

L'Allemagne ne peut faire autrement, désormais, après le rappel de son ambassadeur, que de déclarer la guerre à l'Italie, et celle-ci a déclaré la guerre à la Turquie, alliée des empires germaniques. Tout cela n'est et ne sera que la conclusion logique et nécessaire du conflit italo-autrichien.

En ce qui concerne l'Italie, il faut, en dépit des efforts séculaires de l'Autriche, qu'elle soit libre « depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique » ; il faut qu'elle reçoive toutes les satisfactions auxquelles elle a droit, et dans l'Adriatique et en Asie-Mineure.

Elle les obtiendra d'autant mieux que son appoint, dans les luttes qui commencent sur ses frontières, est des plus importants, — et que sa diversion, sur un front nouveau, ne manquera pas de hâter la commune victoire des Alliés.

L'Italie dispose aujourd'hui d'une armée de première ligne qui atteint un million d'hommes, et doublée d'une armée de seconde ligne équivalente, sans compter son armée territoriale. Elle a, en grand nombre, des corps de troupes particulièrement entraînées : bersaglieri et chasseurs alpins ; elle a une cavalerie excellente et une artillerie très moderne. Sa marine est puissante et elle est capable de défier et de contenir la flotte autrichienne, d'imposer sa maîtrise en Adriatique et de rendre, par conséquent, disponible une partie au moins de nos escadres composées là-bas de nos unités les plus redoutables et qui maintiennent le blocus pes côtes Illyriennes.

Tout d'abord, il n'y avait pas à se dissimuler que l'offensive italienne, sur les frontières du Nord, pourrait rencontrer de sérieux obstacles.

La frontière autrichienne, au Nord de l'Italie, commande toutes les Alpes, — et cette situation avantageuse des armées austro-hongroises fut ainsi résumée naguère, de façon très précise, par Polybe (M. Joseph Reinach), dans une de ses excellentes chroniques publiées dans le *Figaro*.

Il disait :

La frontière austro-italienne commence, au Nord, au massif de l'Ortler. C'est la montagne la plus haute de l'Autriche, près de 4,000 mètres, où se nouent aux Alpes Rhétiques du Nord qui descendent vers le lac de Constance, séparant la Suisse du Tyrol, les Alpes de l'Engadine, qui s'enfoncent vers l'Ouest, et les Alpes de l'Adamello, entre le Trentin et les vallées supérieures de la Lombardie que traverse l'Oglio. Un peu au-dessous du lac d'Idro, la chaîne alpestre fait un coude, remonte aux monts Lavino, puis descend au lac de Garde, le plus grand de l'Italie, dont seulement la pointe supérieure où s'étage la charmante Riva, appartient au Tyrol. La Vénétie commence à la rive orientale du lac de Garde. Sa frontière du Nord et de l'Est, suivant une ligne assez semblable à un fer à cheval allongé, est constituée sous des noms divers : Lessini, Pavione, Cadorique, Carniques, Juliennes, par la chaîne ininterrompue des Alpes. Le rameau le plus occidental des Alpes Juliennes longe l'Isonzo qui se jette, sous le nom de Stobba, dans le golfe de Trieste. C'est la petite rivière Judrio qui forme la frontière. Dans le Frioul autrichien, Gorizia, Gradisca, les ruines d'Aquilée, détruites par Attila. Dans le Frioul italien, Udine.

Comme les Autrichiens occupent, du massif de l'Ortler aux Alpes Juliennes, la ligne des crêtes, ils tiennent, en conséquence, sur ce long parcours, les routes de la Haute-Lombardie et de la Vénétie...

Oui. Mais dans la partie orientale de l'immense bastion alpestre, la montagne s'abaisse des Alpes Carniques aux Alpes Juliennes, — et, suivant encore une très juste appréciation de M. Joseph Reinach, les plaines du Frioul pourront rappeler l'admirable campagne de Bonaparte, en 1797.

L'état-major italien s'est précisément avisé de tout ceci. Par des marches rapides, il a fait occuper les cols des montagnes conduisant aux plaines de Lombardie ; par des mouvements précipités, il a pris l'offensive à l'Est, vers le Frioul.

Ses efforts ont été suivis de succès. Et ce sont là préludes heureux pour les armes italiennes.

Cette intervention de l'Italie ne saurait manquer de décider à l'action certains neutres hésitants. La Grèce, qui a méconnu ses véritables intérêts, sera bien obligée de se ressaisir. La Roumanie, qui a contre l'Autriche des griefs comparables à ceux de l'Italie, sera entraînée par son exemple. Elle ne voudra pas manquer l'occasion d'affranchir la Transylvanie ; elle voudra contribuer, avec les Alliés, à l'œuvre de la libération des peuples opprimés.

TH VALLÉE.

La Turquie demanderait grâce (?)

Suivant une dépêche d'Athènes au *Star*, Djavid-pacha a quitté Constantinople pour se rendre à Berlin.

Le bruit court que sa mission a pour objet de prévenir le gouvernement allemand que la Turquie est incapable de tenir plus longtemps, et qu'elle se trouvera dans la nécessité de conclure une paix séparée avec les alliés.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 28 mai.

M. Jules Siegfried a déposé une bien intéressante proposition de loi que la Commission de la législation civile et criminelle examine actuellement. Cette proposition est relative au règlement de la succession des victimes de guerre. On sait que l'article 6 de la loi du 26 décembre 1914 a exonéré de l'impôt de mutation par décès la veuve, les ascendants et les descendants des victimes de la guerre. La France a, en effet, pour devoir d'alléger les charges des familles de ceux qui sont morts pour elle. Mais l'œuvre est à peine commencée et M. Siegfried estime qu'il importe de la continuer, car la reconnaissance de la Patrie pour ceux auxquels elle a réclamé le service de leur vie ne saurait avoir de limites.

Dans l'état actuel de notre législation, lorsque tous les héritiers sont majeurs et maîtres de leurs droits, ils peuvent procéder comme ils l'entendent au partage de la succession qui leur est échue. Aucune forme spéciale ne leur est imposée. S'ils sont tous d'accord, ils ont la faculté de conserver ou de vendre le mobilier, les immeubles, le fonds de commerce ou l'exploitation agricole, commerciale ou industrielle, et ils sont autorisés à procéder à la vente comme ils le jugent à propos. La situation est toute différente quand, parmi les copropriétaires indivis, figurent des mineurs ou des incapables ; il faut alors recourir à la procédure archaïque, lente et désastreuse du partage judiciaire.

M. Siegfried a eu l'excellente pensée de condenser dans sa proposition un certain nombre de dispositions qui s'appliqueront à la succession de toute personne de nationalité française, tuée par l'ennemi, morte dans le délai d'un an à compter du jour de la signature du traité de paix, de blessures résultant de faits de guerre, ou décédée dans le même délai d'une maladie contractée au service de l'armée, ou en conséquence des hostilités, ou encore en captivité. Ces dispositions seront en usage, quelles que soient la nature et l'importance des biens qui composeront la succession, à quelque époque que soit effectué le partage, et dans tous les cas où il y aurait lieu, d'après les lois en vigueur, de procéder à un partage judiciaire.

La proposition de M. Siegfried est dictée par l'esprit libéral de son auteur, en même temps que par sa connaissance pratique des formalités judiciaires si susceptibles de révision et d'amendement.

Dans la distribution faite aujourd'hui aux députés se trouve aussi une proposition de loi qui semble équitable. Elle tend au relèvement de la solde des soldats, caporaux, caporaux-fourriers et sergents.

La Chambre, qui siège seule, adopte presque sans discussion les premiers projets à son ordre du jour.

Un débat plus important a lieu sur les propositions de MM. Charles Beauquier, Jules Siegfried et Amédée Chenel, relatives aux plans d'aménagement et d'extension des villes.

Une série d'observations est présentée par M. Lefas.

Plusieurs orateurs notamment M. Cornudet, rapporteur, prennent la parole dans la discussion générale.

M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, apporte l'adhésion du gouvernement au texte arrêté par la Commission et soumis aux délibérations de la Chambre.

La loi est doublement utile dans les circonstances présentes. M. Jacquier promet l'appui de l'Etat pour la reconstruction des villes et villages détruits par l'envahisseur, l'embellissement et l'assainissement des autres.

L'article premier est voté avec quelques modifications.

Puis la séance est renvoyée à mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 Mai

Présidence de M. P. Deschanel

La séance commence à trois heures.

On adopte sans débat un projet de résolution portant règlement définitif des comptes de la Chambre des députés pour l'exercice 1914.

Est également adopté un projet de loi fixant à 2 fr. 50 par hectolitre d'alcool pur la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour l'année 1916.

La séance est levée après la discussion et l'adoption du projet imposant aux villes endommagées par la guerre de dresser des plans d'extension et d'embellissement.

Une Note de l'Allemagne à l'Italie

Le *Courrier de Milan* dit que l'Allemagne a adressé une note au gouvernement italien disant que la fraternité austro-allemande reste intacte devant la détection de leur troisième allié.

L'organe italien se demande si cette note peut être considérée comme une déclaration de guerre. Il est évident, ajoute le *Courrier de Milan*, que l'Allemagne voudrait mettre l'Italie dans la position d'un agresseur.

D'autre part, les *Dernières Nouvelles de Munich* disent qu'une déclaration de guerre formelle de l'Allemagne à l'Italie est superflue car la guerre commencera automatiquement.

On verra d'ailleurs plus loin que des troupes allemandes sont en route pour le Trentin et qu'elles se heurteront bientôt, si ce n'est fait, contre les forces italiennes.

La Santé du Roi de Grèce

L'état du roi s'est beaucoup amélioré depuis jeudi soir, moment où la crise semble avoir atteint son maximum d'intensité.

Une rumeur populaire veut que les efforts faits par le roi pour se soulever dans son lit et embrasser l'icône miraculeuse apportée spécialement de Tinos firent crever l'abcès du poumon, ce qui détermina un résultat satisfaisant.

Le dernier bulletin expédié d'Athènes hier, à 3 heures du matin, était ainsi rédigé :

Température 37°. Pulsations 90. Respiration 20. Amélioration sensible.

LA GUERRE

298e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 28 mai, 15 heures.

Les contre-attaques de l'ennemi contre les positions conquises par nous près d'Angres ont continué cette nuit. Nous les avons repoussées.

A Ablain-Saint Nazaire, nos troupes ont poursuivi leur offensive avec un plein succès. Maîtresses du cimetière, elles se sont emparées, au début de la nuit, de tout l'îlot des maisons voisines, notamment du presbytère que l'ennemi avait fortement organisé.

Elles ont ensuite pris d'assaut les tranchées allemandes du chemin creux qui va d'Ablain au Moulin Malon (Sud-Est d'Ablain). Violemment contre-attaquées dans la nuit, elles ont gardé tout le terrain conquis en infligeant à l'ennemi de fortes pertes.

Au lever du jour, elles se sont portées vers l'Est et ont enlevé dans la direction de Souchez, le gros ouvrage allemand dit « Fortin des quatre Boquetaux ». La lutte y a été très vive et l'ennemi a subi un sérieux échec.

Le nombre des prisonniers, hier soir, dépasse sensiblement quatre cents, parmi lesquels sept officiers. Nous avons pris, en outre, une douzaine de mitrailleuses.

Ce matin, à la prise du fortin, nous avons fait de nouveaux prisonniers, dont on ne connaît pas encore le chiffre exact, et capturé du matériel.

Le bombardement signalé hier à Ecurie et à Roclincourt par les Allemands a continué toute la nuit, mais il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie.

Sur la lisière du Bois Leprêtre, nous avons, hier soir, prononcé une attaque qui a gagné du terrain en faisant une soixantaine de prisonniers, dont plusieurs officiers.

Rien de nouveau sur le reste du front.

Paris, 23 heures.

Les troupes britanniques ont réalisé des progrès dans la direction de La Bassée.

Près d'Angres, des contre-attaques ennemies se sont continuées, précipitées, avec une violence croissante ; toutes ont échoué. Il s'en est produit cinq dans la journée, soit, avec les deux de cette nuit, sept en moins de 24 heures.

Notre artillerie et notre infanterie ont interdit tout progrès aux assaillants. L'intégralité de nos positions a été maintenue malgré un bombardement continu d'une extrême intensité.

Au nord d'Ecurie, dans la région particulièrement difficile du Labyrinthe, nous avons progressé sur une centaide mètres.

Sur tout le front d'Angres à Arras, la lutte d'artillerie a été particulièrement violente durant toute la journée.

Aux lisières du bois Le Prêtre, notre dernière attaque nous a permis d'atteindre en deux points la route de Fey-en-Haye à Norroy. Nous avons fait cent cinquante prisonniers, dont plusieurs officiers, et pris une mitrailleuse.

En Alsace, dans le massif de Schnepfenrieth, nous avons progressé sur plusieurs centaines de mètres.

Official Report of the French Government

May 28. — 3 p. m.

Counter-attacks of the enemy against the positions conquered by us near Angres, have continued last night. They have been repulsed.

Ablain-St-Nazaire our troops have pursued their offensive with full success. Having occupied the cemetary, they conquered, at the beginning of the night, the whole of the block of the neighbouring houses, notably the presbytery, which the enemy had strongly fortified. They afterwards stormed the German trenches in the hollow road which goes from Ablain to the Malon mill, Southeast of Ablain. Violently counter-attacked during the night, they kept the whole of the conquered ground, and inflicted heavy losses on the enemy.

At the break of day, they went towards the East, and stormed in the direction of Souchez, a large german position called « Fortin des Quatre Boquetaux ». The struggle was very fierce and the enemy underwent a serious defeat.

The number of prisoners last night, materially exceeds 400, amongst whom are 7 officers. We have captured besides a dozen machine guns.

This morning, at the capture of the fort, we have made fresh prisoners, the number of which is not yet known, and captured war material.

The bombardment mentioned yesterday at Ecurie and at Roclincourt by the Germans has continued all night, but there has been no infantry attack.

On the boundary of the Bois Le Prêtre last night, we pronounced an offensive and gained some ground, making about 60 prisoners, including several officers.

Nothing new on the rest of the front.

COMMUNIQUÉ BELGE

Situation du 27 mai 1915 :

Une attaque d'infanterie, dirigée hier soir contre la tête de pont d'une de nos divisions, a été repoussée.

Pendant la nuit et aujourd'hui, l'artillerie ennemie a canonné particulièrement le terrain en arrière de l'Yser, vers Oudstuyvekenskerke et Caeskerke, ainsi que les abords.

COMMUNIQUÉS ITALIENS

Rome, 28 mai (officiel).

A la frontière du Tyrol et du Trentin, lutte d'artillerie continue entre nos positions fortifiées et celles de l'ennemi au Tonale et sur le plateau d'Asiago.

Nous avons étendu, vers le Nord, notre occupation des territoires situés au delà de la frontière, en amont de l'embouchure du Chiese, dans le lac Idro, et l'occupation de l'âpre zone montagneuse qui s'étend entre le lac d'Idro et le lac de Garde.

Les notables de Tezze en Valsugana et autres pays occupés se sont présentés à nos autorités, auxquelles ils ont exprimé les sentiments de patriotisme et de dévouement de la population.

A la frontière de Carnie, les combats de nos troupes alpines continuent avec d'heureux résultats ; nous avons fait des prisonniers.

A la frontière du Frioul, nous avons occupé Grado, où la population est enthousiaste.

Pendant la nuit du 26 au 27, une escadrille de nos hydravions a accompli un raid sur le territoire ennemi, lançant des bombes sur la ligne de Trieste à Nabresina, causant des dégâts qui ont été constatés et, croit-on, l'interruption du chemin de fer.

Bien qu'elle ait été soumise à un feu violent de mousqueterie et d'artillerie, l'escadrille est rentrée indemne dans nos lignes.

Communiqué de l'état-major de la marine

Suivant les rapports parvenus jusqu'à présent, il résulte que les pertes de la marine austro-hongroise pendant la journée du 24 (à l'exception de l'affaire de Porto-Buso) peuvent se résumer ainsi : Le torpilleur autrichien *S-80* s'étant approché du canal de Porto-Corsini fut pris sous le feu de batteries masquées inconnues de l'ennemi. Il fut, de cette façon, si gravement endommagé qu'il fallut le reconduire à Pola car il avait plusieurs voies d'eau.

Le destroyer *Scharfschutz* qui coopérait avec le torpilleur *S-80* fut considérablement endommagé. Il subit de grandes pertes dans son équipage et dut être secouru par l'éclaireur *Novara* pour pouvoir se soustraire au désastre. L'éclaireur *Novara* est un bâtiment très moderne.

Pendant qu'on lui portait secours, le *S-80* fut à plusieurs reprises atteint à la quille. Il perdit de nombreux marins dont un lieutenant de vaisseau.

Le destroyer *Tzepel*, du dernier type *Tatra*, fut gravement endommagé pendant la poursuite opérée par notre détachement naval, au moment de l'action engagée contre notre destroyer *Turbine*.

Toutes ces nouvelles sont confirmées par les bulletins de l'ennemi et les communiqués interceptés par nous.

Il faut y ajouter cette autre nouvelle, très fondée, quoique ne provenant pas de source officielle, que le destroyer, autrichien *Heligoland* fut si gravement atteint, pendant l'action contre notre destroyer par le feu de notre détachement naval qu'il fût aperçu naviguant escorté par un destroyer et donnant fortement de la bande sur la gauche en raison de voies d'eau.

Au regard de ces graves pertes de l'ennemi, nous n'avons à regetter que celle d'un petit destroyer ancien, datant de 1901, jaugeant 330 tonnes et dénommé *Turbine*, qui faisant le 24, dans la matinée, un service d'exploration aperçut un destroyer ennemi auquel immédiatement il donna la chasse. Il s'éloigna ainsi du gros détachement naval dont il faisait partie.

La chasse continuait depuis environ une demi-heure quand survinrent quatre autres unités, trois destroyers et le croiseur léger *Heligoland*.

Le *Turbine* se replia alors sur le détachement naval, mais ayant été atteint deux fois aux chaudières, il perdit sa vitesse, continuant de combattre environ une heure malgré un violent incendie à bord et l'épuisement de ses munitions.

Le commandant ordonna l'ouverture des soupapes afin de faire entrer l'eau dans le navire et le soustraire ainsi à la capture de l'ennemi. Le *Turbine* commença de couler. L'équipage, cessant le feu malgré lui, se rangea à l'arrière. L'ennemi continua de le bombarder à distance rapprochée.

Le commandant, blessé depuis le commencement de l'action, ordonna aux marins, puisqu'il allait couler complètement, de se jeter à la mer.

Les destroyers autrichiens lancèrent des canots de secours aux naufragés, mais au même moment, ayant aperçu à l'horizon le détachement naval dont faisait partie le *Turbine*, l'ennemi retira rapidement ses canots et se dirigea à toute vitesse vers les côtes.

Nos navires abandonnèrent en mer les canots de secours portant les naufragés et poursuivirent l'ennemi en ouvrant le feu sur des destroyers autrichiens du type *Tatra* et *Heligoland*, qui furent plusieurs fois atteints et gravement endommagés.

Neuf hommes du *Turbine* furent sauvés.

Suivant les communiqués autrichiens qui sont à notre connaissance, trente-cinq naufragés auraient été sauvés, parmi lesquels le commandant du *Turbine*.

Le commandant en chef de la place maritime de Venise donne les nouveaux détails suivants se rapportant à l'action accomplie par le contre-torpilleur *Zeffiro*, à Porto-Buso le 24 mai.

On confirme que le contre-torpilleur entra par surprise dans le port, qu'il bombarda la caserne, détruisit les embarcadères et de nombreux bateaux-automobiles.

Le premier lieutenant d'infanterie hongroise Yohamartin, après avoir arboré le drapeau blanc, monta à bord du *Zeffiro* et se rendit avec ses hommes, livrant son sabre au commandant du contre-torpilleur.

Deux torpilleurs italiens livrèrent hier combat à un torpilleur et à deux submersibles autrichiens dont un fut atteint à plusieurs reprises, une épaisse fumée noire en sortit, une colonne d'eau fut soulevée et le sous-marin disparut avec un fort bourdonnement, laissant à la surface de larges taches d'huile.

Les torpilleurs italiens sont complètement indemmes.

Un dirigeable de la marine survola hier Sebenico et jeta des bombes qui atteignirent plusieurs contre-torpilleurs faisant partie d'un groupe à l'ancre à l'embouchure du Bua. Le dirigeable, violemment bombardé sans résultat, rentra indemne.

(Sebenico, sur la côte de la Dalmatie).

COMMUNIQUÉ RUSSE

(Communiqué du grand état-major russe)

Petrograd, 28 mai.

Dans la région de Chavli, nous avons combattu avec succès au cours des journees des 25 et 26 mai.

Nos troupes ont progressé au Sud-Ouest de la ligne Mouravievo-Chavli, ainsi que sur la Doubissa inférieure, repoussant une offensive ennemie à l'Est de Ressieny.

Nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers et capturé des automobiles et d'autres trophées.

Sur la Bobr, l'ennemi, dans la nuit du 25 au 26 mai, a bombardé avec de l'artillerie lourde la région d'Ossowietz et a tenté, à l'Est de Jedwabno, une offensive infructueuse, sous le couvert de gaz asphyxiants.

Dans plusieurs secteurs du front de la Narew, on signale une active canonnade et de la fusillade.

Sur la rive gauche de la Vistule, sur la Bzoura, nos chasseurs ont tué à la baïonnette une soixantaine d'hommes, dans une heureuse escarmouche avec des détachements allemands.

Les survivants ont été faits prisonniers.

Dans la région d'Opatow, l'ennemi a prononcé des attaques stériles avec des forces considérables.

En Galicie, le 25 mai, et dans la nuit du 25 au 26, l'ennemi a prononcé des attaques d'ensemble sur notre front, entre la Vistule supérieure et la rive gauche du San, mais il a été partout repoussé en essuyant de grandes pertes.

Le combat très opiniâtre qui se livre sur les deux rives du San, entre Przemysl et la rivière Lubasewka, ainsi qu'entre Przemysl et le grand marais du Dniester, continue avec une grande intensité.

Dans la région au delà du Dniester, le 25 mai, l'ennemi a entamé une offensive résolue sur tout le front, depuis le grand marais du Dniester jusqu'à Dolina.

Au cours de cette journée et de la journée suivante, l'ennemi, qui a subi des pertes énormes, n'a nulle part remporté de succès.

Des éléments adverses qui avaient enfoncé notre ligne entre nos points d'appui, près de Stryi, ont été détruits par nous.

Au cours d'une contre-attaque, nous avons fait beaucoup de prisonniers, dont le nombre va être déterminé.

AUX DARDANELLES

Le communiqué de l'état-major de l'armée alliée est ainsi conçu :

Le Caire, 27 mai.

« Le 25 mai, nous avons pris d'assaut et occupé une tranchée avancée de 150 yards, en face de la brigade du général Cox.

» Au cours d'une trêve accordée aux Turcs pour enterrer leurs morts, nous avons recueilli, de notre côté, à l'intérieur de la ligne de démarcation, plus de 1,200 fusils turcs ; les Turcs, pendant ce temps, munis de tampons de coton imprégné de désinfectants ont inhumé, rapidement et sans bruit, leurs cadavres.

» Nous devons revenir sur notre première évaluation de 3,000 tués ennemis, car, sur deux autres points en face de nos sections, les Turcs avaient été également fort éprouvés ; sur un seul espace de 100 yards de long sur 80 de large, on a compté 400 de leurs cadavres. »

LE RAPPORT PATÉ sur la Proposition Dalbiez

M. Henry Paté vient, au nom de la Commission de l'armée, de rédiger son rapport sur la proposition de M. Dalbiez, relative à l'emploi des hommes mobilisés et mobilisables. En voici une analyse :

On sait que la proposition de loi de MM. Victor Dalbiez, Georges Ponsot et Chavoix tend « à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables ».

Après un bref préambule, où est définie en quelques mots l'intention essentielle des auteurs de la proposition et de la Commission, obtenir « que chacun fasse pour la défense de la Patrie, tout ce que ses forces lui permettent de faire », « placer chacun à sa vraie place, c'est-à-dire à la place où il peut être le plus utile », le rapporteur analyse les mesures déjà prises dans le même but par le ministre de la guerre. 241 583 exemptés et réformés, 282 710 auxiliaires ont été jusqu'à présent repris pour le service armé ; en même temps, 40,000 hommes environ étaient repris aux emplois sédentaires et rendus aux unités combattantes. D'autre part, sur 525 296 employés, fonctionnaires, agents ou sous-agents, ouvriers d'Etat en sursis d'appel en vertu de la loi même de recrutement, 86,340 avaient été, à la date du 15 mai, rappelés dans les corps de troupes et dans les corps spéciaux.

Le rapporteur soucieux avant tout de l'unité morale du pays, traite avec une louable franchise la question des « embusqués ». La Commission est résolue à assurer « l'égalité des sacrifices que l'Etat, pour le salut commun, exige de chacun ».

> Le soldat qui, dans la tranchée, entre deux attaques, reporte sa pensée vers les siens, est trop courageux et trop résolu pour que rien ne puisse affaiblir sa volonté de sacrifice à l'idéal national. Mais l'idée que d'autres, à l'arrière, réussissent à éviter les risques de la bataille, ne causerait-elle pas à ce père de famille une souffrance que nous avons le devoir de lui épargner ? »

Et l'opinion publique souscrira sans réserve à cette parole énergique :

> Ceux qui ont eu la faiblesse de profiter de certaines circonstances pour ne pas faire tout leur devoir, méritent un blâme ; blâmons, cependant, plus encore que les bénéficiaire de ces abus, ceux qui se sont employés à les rendre possibles.

Mais le législateur doit voir les choses dans leur ensemble. Détachant pour un instant son regard de nos glorieux combattants, le rapporteur nous dépeint le rôle moins brillant mais indispensable des services de l'arrière : intendance, transports, fabrication du matériel et des munitions, postes, services des finances, mines, etc. Parmi tous ces services, celui de la fabrication des armes et des munitions est mis tout particulièrement en lumière. Il nous faut toujours plus de munitions ; la victoire est à ce prix. N'hésitons pas à rendre aux industries métallurgiques leurs ouvriers spécialistes.

La première partie du rapport se termine sur des paroles d'espoir.

> « La magnifique affirmation de la conscience nationale italienne a eu raison de toutes les intrigues d'une diplomatie cynique. Saluons l'aurore des victoires prochaines : elles marqueront le décisif triomphe du droit imprescriptible des nations. »

Le rapport analyse ensuite les articles de la proposition de loi telle qu'elle résulte définitivement des délibérations de la commission de l'armée. Les articles 1 et 6 disposent que les hommes en sursis d'appel appartenant à des administrations publiques ou à des établissements qui travaillent pour la guerre, doivent, sauf les auxiliaires et les R. A. T., être rappelés dans les corps de troupe. Pour les exceptions jugées indispensables la signature du chef responsable garantira la sincérité de la décision qui les maintiendra en sursis d'appel.

Le remplacement de ceux qui pourront sans inconvénient être mobilisés sera assuré — c'est l'article 2 — par des retraités, des mutilés de la guerre et des femmes de soldats morts ou blessés.

L'art. 3 règle la question des auxiliaires ; ils seront soumis à une nouvelle visite, sauf les R. A. T. et ceux qui ont été classés dans des conditions qui offrent des garanties suffisantes.

L'art. 5 prévoit dans quelles conditions les hommes du service armé encore affectés aux emplois sédentaires, aux transports automobiles, aux usines travaillant pour l'armée, seront remplacés, soit par des volontaires, soit par des auxiliaires, des R. A. T. ou des territoriaux.

Les pensions militaires et les victimes civiles de la guerre

La Commission chargée des études de modifications à apporter au régime des pensions militaires et des réparations à allouer aux victimes civiles de la guerre, s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Ribot qui, dans une allocution, a marqué la nécessité d'aboutir promptement et de répondre aux vœux des deux Chambres et du Pays.

Le ministre des finances a ensuite insisté particulièrement sur les devoirs de la Commission qui devra s'inspirer des idées nouvelles correspondant à la nouveauté même de la guerre, à laquelle participent les citoyens de tout âges et de toutes conditions.

Il faudra faire largement la part aux orphelins et ne pas oublier, en même temps, que le Pays aura au lendemain de la guerre, à supporter des charges immenses.

Le gouvernement sera reconnaissant à la Commission de l'aider à préparer les résolutions qui devront être soumises au Parlement.

La Commission a élu ensuite vice-présidents : MM. Milliès-Lacroix et Lefas, puis elle procéda à un échange de vues général et répartit les principales questions entre un certain nombre de rapporteurs.

Elle se réunira, dans quinze jours, pour commencer la discussion des rapports.

Les Allemands volent du cuivre en Suisse

On annonce que dans les environs de Berne, des individus parcourent la campagne et font disparaître les objets de cuivre et d'étain qu'ils réussissent à se faire remettre sous prétexte de réparations.

Ces voleurs n'ont pas encore pu être arrêtés.

LA CAMPAGNE ITALIENNE

L'Intervention de l'Italie

Un publiciste de haute autorité, M. Hilaire Belloc, commentant l'intervention italienne, dit, dans le *Land and Water*, que les troupes italiennes de première offensive ne pourront être raisonnablement contenues que par une armée d'au moins 400,000 hommes, en admettant même que cette armée soit placée dans les meilleures conditions géographiques ; l'ennemi devra donc amener 10 corps d'armée de quelque part.

M. Belloc ajoute que seule, une concentration supérieure de l'artillerie lourde peut assurer le succès.

Le gouvernement italien a eu devant lui un long délai, durant lequel il a pu hâter la fabrication intensive des pièces lourdes ; ses ingénieurs sont les meilleurs du monde entier et sa puissance de production industrielle dans le Nord est formidable.

Le roi Victor-Emmanuel au roi de Serbie

Au moment de quitter sa capitale et d'entrer en campagne, le roi d'Italie a adressé une dépêche au roi de Serbie. En souhaitant à la Serbie de nouvelles victoires, Victor-Emmanuel III exprime au roi Pierre toute son admiration pour les éclatants succès déjà remportés par ses armées.

L'archiduc Eugène sur le front italien

Le correspondant du *Daily Express* à Genève télégraphie que le fait que l'archiduc Eugène aurait demandé à l'empereur François-Joseph d'être placé à la tête de l'armée opérant contre l'Italie prouverait que toute idée d'offensive contre la Serbie est abandonnée depuis l'entrée de l'Italie dans le conflit.

Les Opérations

Autrichiens et Allemands gardent le mutisme le plus complet sur les premières opérations, marquées par le succès de l'offensive italienne. Il est même difficile de faire la moindre prévision sur le théâtre possible d'une première grande rencontre. On peut croire pourtant que les Autrichiens ont été pris au dépourvu, car, sur aucun des points d'invasion, ils n'ont offert une sérieuse résistance.

L'offensive italienne se localise sur les principaux points de passage des Alpes, autour du « saillant de Trentin » et à la frontière de l'Est (Frioul).

Nos nouveaux alliés avancent des deux côtés du lac de Garde : à l'Ouest, dans les montagnes entre ce lac et celui d'Idro ; à l'Est, dans les monts Baldo, entre le lac de Garde et l'Adige.

Chaque nouvelle crête conquise là par les Italiens est une sécurité nouvelle pour la plaine italienne.

Les Italiens ont devant eux des Bavarois. Ce qui rend assez vaines les arguties sur l'absence de déclaration de guerre de la part de l'Allemagne.

Le correspondant du *Daily Express* à Genève télégraphie à la date de jeudi qu'une forte avant-garde italienne a franchi l'Isonzo et après un assez vif combat est parvenue à Monfalcone, à moins de trente milles de Trieste, où arrivent les premiers convois de blessés autrichiens.

Les Italiens ont également attaqué sur plusieurs points, sur le front long de quarante milles, de la frontière de Carinthie et une bataille continue maintenant autour de Plekin et du col de Praëdil.

Les Italiens ont pénétré dans le Tyrol à Concino.

Concentration austro-allemande dans le Trentin

La *Gazette de Lausanne* reçoit de source très sûre la nouvelle que des forces considérables austro-hongroises et allemandes se rassemblent dans la région de Bozen, où elles formeront une douzième armée.

Le correspondant de la *Morning Post* à Berne, dans un message transmis de la frontière austro-suisse, dit que vingt mille Allemands sont arrivés à Salzbourg, faisant route pour le Trentin.

Les nouvelles qui parviennent de cette dernière région parlent toujours de la terreur qui y règne.

Actes de barbarie dans le Trentin

De Brescia, on signale déjà des actes de barbarie commis par les autorités autrichiennes.

Dans le Trentin, plusieurs villes et bourgades ont été évacuées et les habitants dirigés vers une destination inconnue. Les gendarmes ont déclaré que les maisons seraient incendiées, et les pompes à incendie ont été réquisitionnées pour s'opposer à l'extinction des sinistres.

Les soldats italiens saluent les morts de Magenta

Un millier de soldats se rendant au front s'arrêtèrent spontanément à Magenta, pour visiter le célèbre ossuaire.

Les clairons sonnèrent le « Garde à vous ! » et les mille poitrines crièrent : « Vive l'Italie ! Vive la France ! A bas l'Autriche ! ».

On jeta des fleurs sur l'ossuaire, puis officiers et soldats envoyèrent une dépêche à M. Poincaré, en souvenir des vaillants Français de 1859.

L'ATTAQUE DES DÉTROITS

Un Cuirassé anglais détruit

L'amirauté britannique a communiqué hier cette note :

Dans la matinée du 27, le cuirassé anglais *Majestic*, coopérant aux opérations de la péninsule de Gallipoli, fut torpillé par un sous-marin et coulé.

La majorité de l'équipage a été sauvé.

[Le *Majestic* fait partie d'une série de neuf cuirassés de premier rang construits de 1895 à 1897 et qui, bien qu'étant des vétérans de la flotte anglaise, rendent encore des services estimables jusqu'en ces dernières années on a entrepris de refondre ceux qui, comme le *Majestic*, n'étaient pas trop fatigués. Longs de 119 mètres, larges de 22,80, ayant un tirant d'eau de 9 m. 14, ces navires ont un déplacement de 14,900 tonnes. Leur vitesse n'est que de 18 nœuds.

Ils sont armés de quatre pièces de 305 millimètres en fil d'acier ne pesant que 46 tonnes accouplées dans les barbettes d'extrémités.

Ils portent, en outre : douze pièces de 152 m/m à tir rapide en casemates indépendantes, seize de 76 m/m, douze de 47 m/m et cinq tubes lance-torpilles dont quatre sous-marins].

Une autre dépêche annonce officiellement que presque tout l'équipage du *Majestic* a été sauvé.

La perte du « Triumph »

Un télégramme officiel de Constantinople déclare que le cuirassé anglais *Triumph* a été torpillé par un sous-marin allemand.

Les survivants du « Triumph »

Une dépêche de Mudros, 26 mai, au *Times*, annonce que 460 hommes de l'équipage du cuirassé anglais *Triumph* torpillé avant-hier par un sous-marin allemand, ont été sauvés.

Les Exploits d'un Sous-Marin anglais

Il torpille un transport à Constantinople

L'amirauté britannique a communiqué cette note en date de jeudi soir :

On a reçu une dépêche du vice-amiral commandant dans la Méditerranée orientale annonçant que le sous-marin *E-II*, dont le commandant est le lieutenant Martin E. Nasmith, a coulé dans la mer de Marmara un navire contenant une grande quantité de munitions, notamment pour les gros obusiers, plusieurs canons et un canon de six pouces.

Il a aussi donné la chasse à un navire chargé de vivres et l'a torpillé le long de la jetée de Rodosto. Un autre petit navire de ravitaillement fut également poursuivi par lui et obligé de s'échouer.

Le sous-marin *E II* est entré à Constantinople et a lancé une torpille contre un transport ancré le long de l'arsenal. Le bruit de l'explosion de la torpille fut entendu.

Les Opérations

Les alliés poursuivent activement les opérations dans la presqu'île de Gallipoli. A la suite d'attaque à la baïonnette, ils ont occupé des positions importantes sur lesquelles ils se sont établis fortement, occasionnant à l'ennemi de lourdes pertes. Les aéroplanes alliés rendent de signalés services. Les grosse unités de la flotte alliée continue à bombarder, nuit et jour les positions turques.

On annonce de Mytilène que 400 familles italiennes de Smyrne, à la suite de vexations inouïes de la part des autorités et de la population turque, se sont réfugiées à Vourla, attendant un vapeur pour s'embarquer.

Importants succès des Alliés à Gallipoli

Selon des informations reçues par l'*Embros*, les troupes alliées, opérant à Gallipoli ont repoussé, mercredi, une attaque brusquée tentée par les Turcs. Les assaillants auraient subi des pertes considérables. Des aéroplanes anglais et français auraient, d'autre part, bombardé les positions turques dans la région de Boulair, leur causant des dégâts importants.

D'autre part, on mande de Dédéagatch que les troupes franco-anglaises opérant dans la région de Sed ul Bahr ont réalisé une forte avance. Elles occupent actuellement une ligne fortifiée s'étendant de Krithia à Atepi Baba.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Le Torpillage du « Nebraskan »

Un marconigramme a été reçu du capitaine du *Nebraskan*. Celui-ci déclare que son navire a été torpillé sans avertissement préalable.

L'équipage s'embarqua dans les canots, mais revint au bâtiment lorsqu'il s'aperçut qu'il ne coulait pas. Personne n'aperçut le sous-marin.

On crut d'abord, en Amérique, que le navire avait touché une mine, mais M. Skinner, le consul général des Etats-Unis à Londres, a câblé à M. Bryan qu'il s'agissait bien d'une torpille. On croit que le gouvernement allemand désavouera cet acte de piraterie.

L'amirauté britannique assure qu'il n'y avait aucune mine à l'endroit où le *Nebraskan* fut attaqué.

L'ambassade américaine a envoyé le lieutenant Towers et le constructeur naval Mac Bride pour enquêter sur le caractère du dommage causé.

Le *New-York World* écrit à propos du vapeur américain *Nebraskan* :

> Si le *Nebraskan* a été torpillé, un tel acte dans de telles circonstances, a été presque un acte de guerre. Modération américaine ne signifie pas indifférence américaine. Il est difficile de mettre d'accord cet acte avec le désir exprimé à Berlin de continuer des relations amicales avec les Etats-Unis.

Le long retard apporté par le gouvernement de Berlin à répondre à la dernière note américaine cause ici de l'impatience. On l'interprète généralement comme l'indice de la façon méprisante avec laquelle l'Allemagne entend traiter les Etats-Unis qui lui ont demandé simplement d'accepter ou de repousser les demandes américaines.

SUR MER

Un navire auxiliaire explose à Sheerness

L'amirauté anglaise a fait jeudi la communication suivante :

Le navire auxiliaire *Princess-Irene* a sauté accidentellement dans le port de Sheerness ce matin.

Autant qu'on peut le savoir, un seul survivant, un chauffeur, David Wills, a été recueilli. Il a reçu des brûlures dans l'explosion.

Trois hommes du bord n'étaient pas sur le navire au moment de l'explosion.

Soixante-dix-huit ouvriers de l'arsenal étaient à bord de la *Princess-Irene* ce matin et ont dû périr.

Plusieurs hommes appartenant à des navires mouillés près de la *Princess-Irene* ont été blessés par la chute de débris.

[La *Princess-Irene*, précédemment paquebot faisant les voyages du Canada, était un vapeur de 6,000 tonnes construit à Dumbaston en 1914.]

On estime de 420 à 425 le nombre des hommes qui étaient à bord au moment de l'explosion, qui se produisit à 11 h. 12 ; le vapeur était mouillé à une bouée distante de 60 à 70 mètres de la rive.

D'après les témoins de l'accident, on vit s'élever une grande flamme du pont du navire ; la flamme fut suivie d'un épais nuage de fumée. On entendit une série d'explosions suivies d'une explosion plus profonde. En quelques minutes le vapeur disparut.

Après le moment de stupeur causé par la première explosion, des embarcations furent mises à l'eau de toutes parts pour sauver les survivants ; mais les recherches restèrent à peu près sans résultat, croit-on.

L'accident du *Princess-Irene* rappelle l'explosion du cuirassé *Bullwark*, qui s'est produite le 16 novembre dernier, à peu près dans les mêmes circonstances et dans le même port, à Sheerness. Ce port, on le sait, est un des principaux arsenaux de la marine britannique ; il est situé dans un vaste estuaire dans lequel se jettent la Tamise et la Midwey. Le *Bullwark* sauta à 7 h. 53 du matin, et 12 hommes seulement furent sauvés sur les 700 à 800 personnes qui étaient à bord.

L'enquête ouverte à la suite de l'explosion du *Bullwark* conclut à un accident.

Vapeur Danois torpillé et coulé

Le vapeur danois *Fetty*, de 2.000 tonnes, a été torpillé et coulé jeudi dans la mer du Nord par un sous-marin allemand.

L'équipage a été sauvé et débarqué dans l'estuaire de la Tyne.

Vapeur bombardé et torpillé

Le vapeur *Norwenna*, dont nous avons signalé hier le torpillage, était un navire de 1,414 tonnes. Il allait sur lest de Montreal à Cardiff et à Sydney, a été bombardé et torpillé jeudi à 11 h. 26, à 160 milles au Sud-Ouest et au large de Saint-Ann's-Head

Un homme de l'équipage a été tué et trois autres blessés.

Le reste de l'équipage a été recueilli par le remorqueur belge *Jacqueline* et débarqué à Milfordhaven.

L' « U-19 » est-il perdu ?

L'*Aftenposten*, de Christiania, publie la dépêche suivante datée de Tromsœ le 18 mai :

> A l'entrée Sud du Kvalsun, dans la passe de Tromsœ, une bouteille a été trouvée épave sur la plage de Risœ ; elle contenait le document suivant : « *U-19*, dernier salut ! *Deutschland über alles*. H. »

LA GUERRE AÉRIENNE

Le Bombardement des Usines de Ludwigshafen

On a appris, par le communiqué officiel d'hier, le brillant raid accompli par nos avions sur les usines de Ludwigshafen, sur le Rhin.

Une note complémentaire, de source également officielle, donne des détails intéressants sur cet exploit :

Les appareils, au nombre de dix-huit, ont pris l'air, le 27 mai, à 3 heures du matin.

Les usines de la Badische-Anilin und Soda Fabrik, les plus considérables fabriques d'explosifs de l'Allemagne, occupent tout un quartier de Ludwigshafen, près de Mannheim, et une importante annexe a été installée à Oppau, à trois kilomètres de Ludwigshafen.

Les avions ont lancé 47 obus de 90 et 2 obus de 155 sur le premier objectif et 36 obus de 90 sur l'usine d'Oppau.

Tous les obus ont atteint leur but.

Dès 6 h. 15, trois foyers d'énormes flammes jaunes se voyaient à Ludwigshafen et, à 6 h. 30, les avions ont constaté de grandes masses de fumée qui recouvraient Ludwigshafen et Oppau.

Les appareils ont été canonnés ; ils sont tous rentrés cependant, sauf un.

D'après les pilotes, l'appareil a été obligé d'atterrir près de Ludwigshafen et aurait été vu en flammes une fois au sol. On pense que l'atterrissage, provoqué sans doute par le feu de l'ennemi, a été normal, et que l'équipage a brûlé l'avion pour ne pas le laisser aux mains des Allemands.

Cette expédition, qui montre à quel degré d'habileté et de courage sont parvenus nos pilotes, constitue le plus beau fait d'armes aérien qui ait été encore accompli.

Le Raid des Zeppelins en Angleterre

On sait que plusieurs zeppelins ont survolé mercredi, entre dix et onze heures du soir, la ville de Southend, dans le comté d'Essex, à soixante-dix kilomètres de Londres. Ils ont jeté plusieurs bombes qui tuèrent une femme, en blessèrent une autre ainsi qu'un enfant et allumèrent plusieurs incendies. Leur méfait accompli, les dirigeables partirent dans la direction de Londres.

Suivant une nouvelle dépêche on annonce de bonne source qu'un des zeppelins qui attaquèrent Southend fut atteint par le feu de l'artillerie.

Destruction de deux Avions allemands

Un Taube, qui avait eu une panne de moteur, a été rencontré en dérive dans la mer du Nord par des contre-torpilleurs anglais. Un officier-pilote et son mécanicien se cramponnaient à l'aéroplane. Celui-ci fut détruit par un des vaisseaux anglais et les deux Allemands ont été amenés à Harwich, où ils ont été placés à bord du *Gange* ; ils seront ensuite conduits dans un camp d'internement.

Le second avion a été canonné alors qu'il survolait Sainte-Menehould. Il regagna le Nord. Un feu violent fut ouvert contre lui, de nos lignes, et au bout de peu de temps nos soldats avaient la joie de le voir s'arrêter, et tout en flammes, descendre dans la direction de Ville-sur-Tourbe.

Malheureusement, c'est dans les lignes allemandes que l'avion vint s'abattre, au grand désappointement de tous nos braves, que ce bel exploit avait enthousiasmés, et qui s'apprêtaient déjà à cueillir ce trophée.

Un Avion allemand survole Gérardmer

Un avion allemand a survolé Gérardmer, à une très grande hauteur.

Après avoir contourné la ville, l'avion s'est abaissé brusquement, dans l'intention évidente de lancer des projectiles.

Accueilli par le tir des mitrailleuses et une violente mousqueterie, l'avion se rapprocha encore davantage du sol, comme s'il avait été atteint par un de nos projectiles, mais il réussit à disparaître dans la direction du Nord-Est, sans lancer de bombes.

C'est, en deux jours, le troisième avion ennemi qui survole Gérardmer.

Taubes sur Montdidier

Des Taubes ont survolé Montdidier à quatre heures et demie du matin. Ils ont jeté treize bombes qui ont causé des dégâts matériels et fait quatre victimes dans une ambulance.

Avions alliés sur Ostende

Le *Telegraaf* d'Amsterdam annonce que les aviateurs alliés survolent fréquemment Ostende, faisant tomber de nombreuses bombes. La gare du port a été endommagée par les projectiles et cinquante soldats ont été tués, mardi dernier, près du bureau de poste.

EN ALLEMAGNE

L'aveu de la faim

Les articles commandés s'attachent à faire croire que l'Allemagne possède, malgré le blocus, des ressources alimentaires suffisantes. La vérité est tout autre d'après les lettres saisies sur les prisonniers. En voici une trouvée sur un soldat allemand pris au front russe et publiée par le *Novoïe Vrémia* :

> Nous recevons régulièrement tes lettres. Ta dernière missive m'est parvenue hier, mais elle est presque entièrement maquillée par la censure. Par crainte de cette dernière, je n'ose pas te dire tout ce que je pense de cette affreuse guerre. Quand finira-t-elle et quand pourrai-je te revoir, bien cher frère ? La vie devient intenable : on en est réduit à compter avec chaque morceau de pain que l'on mange et l'on songe avec effroi qu'on en manquera peut-être bientôt.
>
> Pendant très longtemps nous nous sommes imposé de très grands sacrifices pour avoir une grande et forte armée et tout cela pour en arriver à souffrir de la famine pendant la guerre. Bientôt nous n'aurons plus la force de supporter toutes ces souffrances, surtout ceux d'entre nous qui ont peu de ressources et n'ont pas fait d'approvisionnements. La vie dans les villes est encore pire que la nôtre.
>
> Notre pauvre pays se trouve dans une bien triste situation et nous nous sommes mis tout le monde à dos.

Les Gaz asphyxiants

Le *Telegraaf* apprend qu'une des usines de produits chimiques dans le district de la Ruhr, a augmenté le nombre de ses wagons-citernes pour le transport de l'acide hydrochlorique.

On fait remarquer que la grande demande de cet acide est sans aucun doute en rapport avec l'emploi plus vaste des gaz asphyxiants sur les champs de bataille.

EN ALSACE

La canonnade dans la vallée de la Largue

Il semble bien que, durant les fêtes de Pentecôte, des combats assez sérieux ont eu lieu dans la vallée supérieure de la Largue, à proximité de la frontière suisse. Les habitants de Bonfol et de Beurnevésin ne se rappellent pas avoir entendu depuis le début de la guerre une canonnade pareille à celle qui a fait rage lundi dernier et surtout dans la nuit de lundi à mardi.

Suivant un correspondant des journaux bâlois, les opérations ont commencé samedi dernier par des combats d'avant-postes dont on entendait l'écho à la frontière. Ces combats ont continué dimanche et l'artillerie est aussi intervenue par intermittence. Lundi soir, on pouvait observer une grand activité, et, vers le milieu de la nuit, la canonnade et la fusillade firent un vacarme assourdissant, qui rendit tout sommeil impossible aux populations de la frontière.

EN BELGIQUE

La gare de Gand est détruite

Les Alliés n'ont pas tardé à attaquer le nouveau centre des chemins de fer militaires allemands. Un audacieux raid d'aéroplanes vient d'y causer de formidables dégâts.

Des bombes bien lancées ont explosé sur les arches principales et ont percé un grand trou dans le pont. Les bâtiments de la gare ont été démolis, les lignes endommagées et une grande quantité de provisions détruite.

Les Dégâts allemands en Belgique

D'après une note publiée par le *Telegraaf*, l'administration provinciale du Brabant a fait une statistique sur les dégâts qui ont été produits par les Allemands dans le Brabant.

5 842 maisons sont totalement brûlées ; 16.000 maisons sont détériorées et pillées ; 837 civils, hommes, femmes et enfants ont été fusillés ; 2,112 personnes ont été conduites en Allemagne.

Les atrocités Allemandes

La Commission d'enquête belge a adressé à M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, son 15e rapport sur les atrocités et la violation des règles du droit des gens par les Allemands en Belgique.

La Commission a signalé fréquemment dans ses rapports précédents que l'armée allemande opérant en Belgique, s'est fait précéder par des habitants des localités envahies et par des soldats prisonniers qu'elle contraignait à marcher devant elle. Ces procédés odieux ont été pratiqués sur tous les points du pays. Indépendamment des cas cités dans les rapports précédents, de nouveaux faits de cette nature ont été depuis établis. Citons notamment :

Le 23 août 1914, les troupes allemandes qui pénétrèrent à Mons s'y firent précéder de nombreux civils qui furent blessés.

Le 24 août, la colonne allemande marchant sur Tournai plaça devant elle les habitants, contraignant ainsi les soldats français à s'abstenir de riposter.

Au combat de Melle, le 7 septembre 1914, les Allemands, accueillis à coups de feu par les troupes belges, firent sortir des maisons hommes, femmes et enfants et les poussèrent devant eux. Plusieurs furent atteints. Le 6 octobre 1914, les troupes allemandes se sont présentées sur le front de Termonde précédées de plusieurs rangs de civils, etc.

Les petits Bénéfices !

Le témoin oculaire anglais raconte ce trait caractéristique de la rapacité allemande :

> Aucune occasion n'est perdue par les Allemands, quand il s'agit de battre monnaie. Leur manie d'espionnage devient même lucrative grâce à l'habile façon dont ils la retournent contre leurs victimes. Espions, ils prétendent qu'elles doivent l'être aussi et, conformément à cette casuistique, ils viennent de condamner les habitants de … à une amende de 3,750 francs par bombe tombée des aéroplanes alliés. Six bombes étant venues causer des dégâts à la gare de la ville, c'est donc 22.500 francs qu'il en a coûté aux habitants pour s'être offerts le luxe d'hospitaliser les projectiles amis. Cette prime a été distribuée aux soldats allemands, qui ont reçu chacun 9 fr. 35.

Canons allemands endommagés

Plusieurs gros canons allemands, gravement endommagés par l'artillerie française dans le Nord de la France, viennent de passer en Belgique vraisemblablement à destination d'Essen, pour y être réparés.

Sur le Front russe

La Situation

On continue à se battre sur toute la ligne du Niemen à la Galicie. La partie de cette grande bataille qui a une importance capitale est celle de la région de Przemysl où l'ennemi fait un furieux effort.

La lutte est particulièrement opiniâtre entre Przemysl et la rivière Lubazowka, affluent de droite du San, à 40 kilomètres au Nord de Yaroslav ; il n'y aura probablement pas de décision avant quelques jours.

Cette bataille se prolonge au Sud-Est de Przemysl jusqu'à Dolina ; les Austro-Allemands y attaquent résolument nos alliés qui tiennent bon. La grande victoire dont l'ennemi a si grand besoin n'est pas remportée et les efforts qu'il vient de faire lui ont coûté si cher que ses chances diminuent constamment.

Le prince Joachim

Le prince Joachim, fils du kaiser, et le prince de Lippe ont failli être capturés sur le front oriental au moment où les colonnes russes envahirent la position de Kursany. Une charge à la baïonnette permit aux Russes de s'approcher près du campement des deux princes qui ne durent leur salut qu'à une fuite précipitée en arrière de la position.

L'entrée des Russes à Van

La population arménienne, ayant à sa tête l'évêque et le clergé a accueilli avec enthousiasme l'entrée des troupes russes à Van.

> Van, en Turquie d'Asie, chef-lieu du pachalik de ce nom, sur la rive orientale du lac de ce nom, est une ville de 30,000 habitants. Commerce d'exportation de blé et surtout de riz. La ville est entourée d'un mur crénelé et était défendue par une citadelle assise sur un roc conique d'un aspect saisissant. Van passe pour avoir été une résidence de Sémiramis.

La prise de Van par les Russes remonte à plusieurs jours déjà. Nous l'avons signalée.

EN ROUMANIE

La Nation roumaine veut collaborer aux côtés des Alliés

A l'occasion de la fête nationale roumaine, le Comité franco-roumain, que préside M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, avait adressé dimanche dernier, au docteur V. Lucaci, ancien député transylvain au Parlement de Budapest, président de la Ligue culturale roumaine, un télégramme auquel MM. Lucaci et Jorga ont répondu en ces termes :

> La Ligue culturale, se rappelant la sympathie chaleureuse que vous avez témoignée aux Roumains, vous prie de vouloir bien être l'interprète des sentiments d'admiration pour la France qui nous animent tous.
>
> La nation roumaine ne désire rien plus ardemment que de collaborer aux prix des plus grands sacrifices à l'œuvre de justice qui s'accomplira aux dépens des oppresseurs des droits nationaux.

Le *Daily Telegraph* a reçu de son correspondant, le Dr Dillon, qui se trouve à Rome, un câble dans lequel celui-ci indique que si la Roumanie ne se décide pas très vite à intervenir, elle pourra bientôt se trouver devancée par la conclusion d'une paix séparée entre les puissances de la Quadruple-Entente et la Hongrie.

Un mouvement en faveur de cette paix se dessine déjà dans les milieux magyars.

Mentionnons en outre que le correspondant du *Daily Chronicle* à Nish a interviewé M. Patchich, le premier ministre de Serbie. Il lui a déclaré qu'il était probable que la Roumanie suivrait rapidement l'Italie, ce qui aurait pour conséquence de rapprocher sensiblement la fin de la guerre.

Ce premier résultat, a-t-il ajouté, marquera une ère nouvelle pour la Serbie.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les biens allemands

M. Runciman, ministre du commerce, vient de déclarer que les biens que, sous diverses formes, les Allemands possédaient en Grande-Bretagne avaient une valeur de 2 milliards 425 millions.

Le Public Trustee, séquestre de ces biens, a actuellement entre les mains plus de 21 millions, montant des dividendes qui auraient dû être encaissés par les Allemands depuis le début de la guerre. Les actions, obligations, etc., détenues par les Allemands dans diverses sociétés anglaises, principalement dans les affaires de chemins de fer, de métallurgie et de mines ont une valeur de 725 millions.

Les mesures prises relativement aux biens appartenant à des ennemis dépendront de celles prises par les pays avec lesquels la Grande-Bretagne est en guerre.

Dans l'Amirauté

L'amiral sir Henry Jackson remplace lord Fisher comme premier lord de l'Amirauté. L'amiral sir Arthur Wilson reste associé au département de l'Amirauté comme conseiller.

EN AUTRICHE

Arrestation de M. Kramarcz

Deux membres influents du parti tchèque, le docteur Kramarcz, membre du Parlement de Vienne, et le docteur Schreiner, membre de la Diète de Bohême, sont arrêtés sur l'ordre du gouvernement autrichien.

M. Kramarcz a toujours été adversaire résolu du germanisme et de la diplomatie de la Triple-Alliance, et champion de l'autonomie de la Bohême. On dit qu'il est propriétaire de grandes terres en Crimée ; depuis quelques années il est collaborateur de journaux russes.

On ne connaît pas la cause précise de ces arrestations, mais un ami de M. Kramarcz a eu une entrevue avec le ministre Burian à ce sujet.

EN HONGRIE

Violent discours du comte Tisza à la Chambre Hongroise

Une dépêche de Budapest donne le résumé suivant du discours du comte Tisza à la Chambre des députés :

> Dans son dernier discours, dit le comte Tisza, M. Salandra a porté trois accusations contre nous. La première est que l'ultimatum à la Serbie aurait bouleversé l'équilibre des Balkans ; or, il est généralement connu que nous avons déclaré à nos alliés et aux autres grandes puissances que la monarchie dualiste ne désirait aucune modification territoriale. L'assertion du premier ministre italien est donc un mensonge infâme.

Une tempête d'applaudissements sur tous les bancs de la Chambre accueille ces paroles.

M. Tisza s'étend ensuite longuement sur les discussions qui s'engagèrent entre Rome et Vienne et au cours desquelles la monarchie soutint que le *casus fœderis* s'était présenté tandis que l'Italie le niait, puis il fait le tableau de certaines phases des négociations au sujet des compensations à donner à l'Italie.

> Nous avons agi, dit-il, en partant de ce principe que les intérêts vitaux de la monarchie et de l'Italie étaient identiques et que nous devions faire des sacrifices ; mais les contre-propositions italiennes ne furent pas acceptables. Nous avons poursuivi les négociations, croyant qu'il serait impossible qu'un Etat se disant civilisé et notre allié nous attaquât pendant que nous faisions la guerre, d'autant plus que nous lui offrions tout.

Le comte Tisza a terminé ainsi : « Maintenant plus que jamais, la monarchie austro-hongroise étonnera le monde par la force de son action, par son unité et par sa résolution virile. »

EN HOLLANDE

Protestation hollandaise

La Hollande a protesté à Berlin contre l'attaque par un aéroplane allemand du chalutier à vapeur *Gravenhage*,

AU PORTUGAL

Démission du Président de la République portugaise

M. de Arriaga, président de la République portugaise, a annoncé officiellement au président du Congrès qu'il renonce à ses fonctions.

Le Congrès se réunira samedi pour statuer sur la démission du président et prendre les mesures qu'elle comporte.

On croit que le docteur Abel Pinho, président de la Haute Cour de justice, remplacera M. de Arriaga jusqu'à l'expiration du mandat du président de la République, démissionnaire.

M. Mascuraud, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, a fait parvenir à M. João Chagas, le télégramme suivant :

« Le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture envoie, à l'unanimité, au grand patriote portugais João Chagas l'expression de sa profonde amitié, dans l'espérance d'apprendre prochainement la nouvelle de son complet rétablissement. »

AU MEXIQUE

Le ministre d'Allemagne assailli

Une dépêche, de source allemande, dit qu'à Mexico, le 18 mai, vers 11 heures du soir, le docteur Magnus, chargé d'affaires d'Allemagne, a été assailli dans le quartier des Légations, à environ 150 mètres de la légation d'Allemagne, par un individu qui l'a frappé à coups de canne et a tenté de lui dérober sa chaîne de montre. Le docteur Magnus se défendit, mais fut blessé sérieusement. Il est actuellement hors de danger.

Une instruction est ouverte contre le meurtrier.

UNE RECEVEUSE DES POSTES

médaillée militaire

Le *Journal officiel* a publié hier matin l'inscription au tableau spécial de la Médaille militaire avec traitement, pour prendre rang du 9 septembre 1914 :

« Mlle Mangé, receveuse des postes, télégraphes et téléphones :

» Pendant la journée du 7 septembre, a renseigné sur les mouvements et dispositions de l'ennemi et a continué même après l'occupation du village. »

Chronique Locale

Nos Blessés

M. Robert Mairesse, à été blessé le 11 courant, au combat de Neuville Saint-Waast, alors qu'il commandait comme lieutenant une compagnie du …e d'infanterie.

Une balle lui a brisé la cuisse gauche.

M. le lieutenant Mairesse qui a été cité dernièrement à l'ordre du jour, est le fils de notre concitoyen V. Mairesse, courtier assermenté, et lui-même courtier assermenté au Havre.

Nouvelles militaires

Infanterie

(Armée active) : Les promotions suivantes sont ratifiées :

Au grade de chef de bataillon, MM. Cordeau, du 205e, affecté au 224e ; Hue, du 236e, affecté au 319e ; Baumann, du 329e, maintenu.

(Mutations) : M. Martin, chef de bataillon au 142e, passe au 129e.

M. Chiffemann, capitaine, chargé du matériel au 5e, est nommé commandant de compagnie ; M. Patier, capitaine au 102e, passe au 5e, chargé du matériel.

Au grade de sous-lieutenant et maintenus : MM. Aubry, adjudant-chef, et Houllier de Villedieu, aspirant au 39e.

(Mutation, armée active.) — M. Thomas, capitaine au 36e, passe au 67e.

La Journée Française

Le concert organisé par le Comité de la « Journée Française » aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, demain dimanche, à 4 heures, au Jardin Saint-Roch.

Le prix d'entrée en est fixé à 0.25. Des chaises seront à la disposition du public, au prix de 0,25.

En voici le programme :

1. *Marche de l'Emir*.............	Luigini.
2. *Faust* (fantaisie)	Gounod.
3. *Aux Morts pour la Patrie*..... chanté par M. Vanny Aldorès.	Février.
4. *Les Deux Commères*........... (polka pour deux cornets), Solistes : MM. Graindorge, Lefebvre.	H. Labit.
5. *Wattignies*....................	Van-Remortel.
6. *Dis Moi quel est ton pays*....... chanté par M. Vanny Aldorès.	Sellenick.
7. Hymnes nationaux : Anglais, Belge, Italien, Russe, Serbe : *Marseillaise*.	

La recette intégrale de cette manifestation artistique est destinée à soulager les détresses des victimes de la guerre, aussi, nous comptons que nos concitoyens viendront nombreux applaudir la musique du 24e régiment territorial et les artistes qui veulent bien prêter leur gracieux concours à une œuvre éminemment patriotique et de solidarité nationale.

Jardin du Blessé

Dimanche 30 mai, à une heure trois quarts séance de cinématographe et intermèdes comiques.

Pendant l'entr'acte, dans le jardin, la petite harmonie du Patronage Saint-Thomas d'Aquin, sous la direction de M. Duchesneau se fera entendre.

Les Orphelins de la Guerre

La prochaine permanence des Orphelins de la Guerre, aura lieu samedi 29 mai, à l'Hôtel Moderne de 10 heures à 4 heures. Les adhésions et dons seront reçus avec la plus profonde reconnaissance.

Perte du transatlantique "Champagne"

Hier matin, vers trois heures, le paquebot *Champagne*, capitaine Josseau, de la Compagnie Transatlantique, venant de Colon, entrant en rade s'est mis à la côte devant Saint-Nazaire, par suite d'une fausse manœuvre dit *Le Temps*. Il s'est échoué sur la roche dite du Casino, en face du boulevard de l'Océan. Le navire s'est cassé dans la matinée à la basse mer par le travers des cheminées et est considéré comme perdu.

Les passagers, au nombre de 978, dont 909 soldats nègres, et l'équipage, composé de 180 hommes, ont été sauvés et ramenés au port vers 5 heures par le paquebot *Rigel* qui précédait la *Champagne*. Trois chauffeurs ont été brûlés par l'échappement de la vapeur, un assez grièvement à la poitrine, deux autres aux mains et aux pieds.

Le paquebot avait un chargement de marchandises diverses et mille tonnes de café.

Construite à Saint-Nazaire en 1886, la *Champagne* avait 155 mètres de long, 16 mètres de large, jaugeait 3.067 tonnes. Ses machines avaient une force de 9.000 chevaux. Le chargement était assuré par plusieurs compagnies. On prend des dispositions pour opérer le déchargement s'il est possible.

La *Champagne*, comme on le sait, fut naguère attachée au port du Havre. Elle effectuait les voyages de la ligne de New-York.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Dans l'Avant-Port

Hier midi, le remorqueur *Le-Petit-Georges* se trouvait amarré dans l'avant-port, près du gril de carénage. Lorsque la mer vint à baisser, les remorques qui le retenaient se rompirent sous son poids et le petit remorqueur bascula sur le côté.

Des dispositions ont été prises au plus vite pour le relever, mais il s'est trouvé quand même en partie immergé avec le retour du flot. On pense que ses avaries ne sont pas importantes.

CHRISTS, MÉDAILLES
VIERGES, CROIX
LE MIEUX ASSORTI
GALIBERT, 16, place de l'Hôtel-de-Ville

PREMIÈRES COMMUNIONS
DESMOULINS
CHAUSSE BIEN
LE PLUS GRAND CHOIX
LES TOUTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
11, Rue Thiers LE HAVRE
Timbres-Primes du Commerce Havrais

Pour la Famille Arthur Pierre

2e LISTE

Anonyme............Fr.	5 —
Anonyme	20 —
D. R	10 —
F. J	5 —
Anonyme	3 —
L. A. G. R	1 —
Total......Fr.	44 —
Liste précédente......	60 —
Ensemble.........Fr.	104 —

Œuvre Havraise de la Goutte de Lait A. Caron

Souscription de 1915 (suite)

La somme de 20 francs : M. le Proviseur du Lycée de Garçons, Mme Gustave Reinhart.

La somme de 10 fr. : MM. le Directeur des Docks-Entrepôts, Dulac, M. et Mme Gérault.

La somme de 5 fr. : Mme Bassot, Docteur Cauderay, G. Lang, Mme Noël, G. Serrurier, Paul Leger, Mme Marcourt, Th. Grémont, Mme Hutter, MM. J. P. Summonds, Sauvin-Yvose.

La somme de 3 fr. : MM. Martin et Cie, Mme A. Anfry, Jules Vanier, Mme Riss, M. Delamare, Mme Monod, Bucaille, Aug. Haag, Mme A. Bruce, Mme Henri Labbey.

La somme de 2 fr. : Mme Petit, MM. Janssens, Augustin Lepage et Fils, A. Calle, Affineries Françaises H. Erard, L. Tremier, Detournay, Mme Capelle, Cargill, Lefebvre, P. Lemagnen, MM. Fontaine, E. Coudyser, H. Duchemin, L. Montizon, Mme Lesieutre, Bacon, Hôtel Moderne, Mme Benjour, Duchemin, Delaunay et Cie, Sabathier, Caill, Mmes Billard, Voisin, Jeanne, MM. Ouivet frères, Ruban Bleu, G. Millieud, Viguerard, H. Woollett, Noël et Péanne, Morel, V. Maillard, Mme Savary, Mme Vve Bucaille, Mme Monsallier, Mme Baut, Aux Elégantes, M. Beaudouin, Mme Alexandre Bisard, MM. Th. Weissenburger, S. Grop, Mme Becquet.

La somme de 1 fr. 50 : Mlle Dalenne, Mme Frebet.

La somme de 1 fr. : MM. Meheo, Bazire, Pepin, Martinais, Dietsch, G. B. Colnet, Groix, Thieullent, Vve Vitra, Lhermitte, Colombel, Boullier, G. Savalle, Fouquet, L. Le Chevallier, Lenoble, Buchard, G. Fossat, J. Bisson, A. L., G. Chatel, C. Saluce, Thiberville.

L'Apache au Couteau

Une scène sanglante allait certainement se passer entre plusieurs jeunes apaches qui se battaient jeudi après-midi, vers une heure et demie, rue Bazan, lorsque le poste de police de la rue des Drapiers fut prévenu.

Le gardien de la paix Gervais et le caporal d'infanterie Maurin se rendirent sur les lieux pour rétablir l'ordre.

L'un de ces apaches, le nommé André Cavelier, âgé de 17 ans, journalier, demeurant rue du Grand-Croissant, 19, avait un couteau ouvert à la main.

Le caporal se dirigeait vers lui lorsqu'il tenta par deux fois de le frapper avec son couteau.

Un habitant du quartier, M. Chevalier, demeurant rue Bazan, 18, prêta main forte à l'agent et au caporal. Ils entourèrent l'apache et purent le maîtriser après l'avoir désarmé. Ce n'est toutefois pas sans peine qu'ils réussirent à le conduire au poste car il fit, tout le long du chemin, une rebellion acharnée, se débattit et porta des coups à ceux qui le tenaient.

Cavelier sera poursuivi pour ivresse, rébellion et menaces.

Commencement d'Incendie

Le feu s'est déclaré hier après-midi, vers deux heures et quart, dans la cuisine du logement de Mme Demort, nº 6, impasse Délié.

En peu d'instants les flammes s'attaquèrent aux meubles que contenait cette pièce. Ils furent en partie détruits ainsi qu'un refend en bois qui séparait la cuisine de la chambre.

Les voisins combattaient le sinistre lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, sous les ordres du sous-lieutenant Raynaud. A l'aide d'une petite pompe à main, ils purent compléter facilement l'extinction.

Les dégâts s'élèvent à environ 2,000 francs, la moitié incombant au propriétaire de la maison, M. Pigier, demeurant impasse Dieppedalle, et l'autre moitié à Mme Demort.

Il y a assurance.

Allocations aux Soutiens de Familles

AVIS IMPORTANT

Les allocations attribuées par l'Etat aux familles nécessiteuses des mobilisés seront distribuées par les soins de MM. les percepteurs, les ***lundi 31 mai, mardi 1er, mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 juin 1915 (Période du 15 au 30 mai).***

Rue de Saint-Quentin, 67 (1re division). — Lundi 31 mai : de 9 h. à 11 h., de 1 à 414 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 415 à 637 inclus ; de 4,880 à 5,055 inclus ; de 7,403 à 7,424 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 h. à 11 h., de 7,425 à 7,233 inclus, de 8,390 à 8,402 inclus, de 8,496 à 8,539 inclus, de 9,10? à 9,146 inclus ; de 9,615 à 9,630 inclus ; de 9,668 à 9,711 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 9,712 à 9,734 et de 11,165 à 11,189 ; de 10,078 à 10,134 et de 11,796 à 11,822 ; de 10,507 à 10,524 et de 11,745 à 11,744 ; de 10,554 à 10,595 et de 11,875 à 11,895 ; de 10,912 à 10,938 et de 11,904 à 11,908 ; de 10,961 à 11,50? et de 11,947 à 11,918. — Mercredi 2 juin : de 9 h. à 11 h., de 12,210 à 12,245 et de 13,369 à 13,426, de 12,446 à 12,505 et de 13,633 à 13,684 ; de 12,884 à 12,924 et de 13,811 à 13,817 ; de 13,835 à 13,877 de 13,019 à 13,060 et de 14,189 à 14,195, de 13,172 et de 14,226 ; de 14 h. à 16 h., de 14,397 à 14,458 inclus ; de 14,619 à 14,680 inclus ; de 15,062 à 15,137 inclus, de 15,588 à 15,638 *bis* inclus. — Jeudi 3 juin : de 9 h. à 11 h., de 16,035 à 16,073.

Rue de Normandie, 309. Caisse d'Epargne (2e division). — Lundi 31 mai : de 9 h. à 11 h., de 1,795 à 2,096 inclus ; de 14 h à 16 h., de 2,099 à 2,391 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 h. à 11 h, de 2,392 à 2,689 inclus ; de 14 h à 16 h., de 2,690 à 2,998 inclus. — Mercredi 2 juin : de 9 h. à 11 h., de 2,999 à 3,203 inclus ; de 14 à 16 h., de 3,204 à 3,398 inclus. — Jeudi 3 juin : de 9 h. à 11 h., de 8,954 à 9,155 inclus, de 9,632 à 9,646 inclus, de 9,737 à 9,781 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 9,782 à 9,925 inclus, de 10,435 à 10,311 inclus.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 27 (2e division). — Lundi 31 mai : de 9 h. à 11 h., de 3,401 à 3,716 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 3,718 à 4,030 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 h. à 11 h., de 4,031 à 4,329 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 4,331 à 4,640 inclus. — Mercredi 2 juin : de 9 h. à 11 h., de 4,641 à 4,879, de 7,097 à 7,101, de 7,290 à 7,343 ; de 14 à 16 h., de 7,343 à 7,620. — Jeudi 3 juin : de 9 h. à 11 h., de 7,621 à 7,811 inclus, de 8,405 à 8,450 inclus, de 8,544 à 8,585 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 8,586 à 8,652 inclus, de [illegible] à 8,952 inclus. — (3e division). Vendredi 4 juin : de 9 h. à 11 h., de 13,683 à 13,753 inclus, de 13,816 à 13,827 inclus, de 14,017 à 14,103 inclus, 14,187, de 14,206 à 14,211 inclus, de 14,449 à 14,528 inclus, de 14,872 à 14,970 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 15,318 *bis* à 15,454 *bis* inclus, de 15,835 à 15,935 inclus, de 16,182 à 16,244 inclus.

Rue de Normandie, 8 (2e division). — Lundi 31 mai : de 9 heures à 11 heures, de 10,547 à 10,588 inclus, de 10,596 à 10,653 inclus, de 10,790 à 10,[illegible] inclus, de 11,007 à 11,090 inclus, de 11,190 à 11,281 inclus, de 11,388 à 11,390 inclus, de 11,423 à 11,463 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 11,529 à 11,744 inclus, de 11,909 à 11,923 inclus, de 11,950 à 12,034 inclus, de 12,095 à 12,128 inclus, de 12,247 à 12,259 inclus, de 12,274 à 12,369 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 h. à 11 h., de 12,370 à 12,448 inclus, de 12,760 à 12,833 inclus ; 13,018, 13,173, de 13,244 à 13,368 inclus, de 13,368 13,642 inclus ; de 14 h à 16 h, de 13,848 à 13,824 inclus ; de 13,878 à 14,016 inclus ; 14,133 ; de 14,197 à 14,205 inclus, de 14,230 à 14,396 inclus. — Mercredi 2 juin, de 9 h. à 11 h., de 14,681 à 14,871 inclus, de 15,138 à 15,348 inclus, de de 15,659 à 15,834 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 16,074 à 16,181 inclus.

Rue de Saint-Quentin, 64 (3e division). — Lundi 31 mai : de 9 h. à 11 h., de 649 à 1,153 inclus ; de 14 h. à 16 h, de 1,155 à 1,673 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 h à 11 h. de 1,674 à 1,794 inclus, de 5,059 à 5,371 inclus ; de 7,812 à 7,891 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 7,892 à 8,083 inclus, de 8,452 à 8,467 inclus ; de 8,653 à 8,740 inclus ; de 9,247 à 9,416 inclus ; de 9,653 à 9,666 inclus. — Mercredi 2 juin : de 9 h. à 11 heures, de 9,936 à 10,001 et de 11,093 à 11,135, de 10,316 à 10,397 et de 11,282 à 11,332, de 10,526 à 10,545 et de 11,391 à 11,393, de 10,654 à 10,685 et de 11,465 à 11,498, de 10,720 à 10,755 et de 11,746 à 11,799, de 10,787 à 10,789 et de 11,886 à 11,899, de 10,895 à 10,914 et de 11,924 à 11,935 ; de 14 h. à 16 heures, de 12,130 à 12,197 inclus, de 12,260 à 12,264 inclus, 12,278, de 12,596 à 12,606 inclus ; de 12,925 à 12,978 inclus, de 13,061 à 13,124 inclus, 13,175. — Jeudi 3 juin : de 9 h. à 11 h., de 13,176 à 13,242 et 13,507.

Rue de Bapaume, 16 (4e division). — Lundi 31 mai : de 9 h. à 11 h., de 5,372 à 6,004 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 6,005 à 6,589 inclus. — Mardi 1er juin : de 9 heures à 11 heures, de 6,590 à 7,095 inclus ; de 8,084 à 8,170 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 8,171 à 8,388 inclus ; de 8,472 à 8,493 inclus ; de 8,742 à 8,742 inclus ; de 9,417 à 9,643 inclus ; de 10,003 à 10,025 inclus. — Mercredi, 2 : de 9 h. à 11 h., de 10,046 à 10,087 et de 11,323 à 11,387 ; de 10,398 à 10,506 et de 11,500 à 11,528 ; de 10,686 à 10,717 et de 11,800 à 11,874 ; de 10,756 à 10,786 et de 11,901 à 11,903 ; de 10,936 à 10,959 et de 11,936 à 11,946 ; de 11,137 à 11,164 ; de 14 h. à 16 h., de 12,035 à 12,094 et de 13,125 à 13,171 ; de 12,198 à 12,200 et de 13,428 à 13,506 ; de 12,266 à 12,273 et de 13,784 à 13,810 ; de 12,697 à 12,699 et de 13,828 à 13,833 ; de 12,980 à 13,017. — Jeudi 3 : de 9 h. 11 h. : de [illegible] à 14,186 inclus ; de 14,218 à 14,225 inclus ; de 14,529 à 14,618 inclus ; de 14,971 à 15,061 inclus ; de 15,455 à 15,530 inclus ; de 14 h. à 16 h., de 15,531 à 15,587 inclus ; de 15,937 à 16,034 ; de 16,245 à 16,320.

Nota. — Il est rappelé aux mobilisés rentrés dans leurs foyers, soit à titre définitif ou provisoire, qu'ils doivent dans les huit jours qui suivent leur retour, rapporter leur certificat à la mairie du Havre, bureau militaire.

Conformément à la circulaire inter-ministérielle du 10 octobre 1914 :

Les familles des *tués à l'ennemi, disparus, en congés de convalescence, en congé de réforme nº 1*, continuent à toucher l'allocation ; ces derniers jusqu'à la liquidation de leur gratification ou pension.

Il est également rappelé que les enfants ayant atteint l'âge de 16 ans ne doivent plus bénéficier de la majoration.

Communications Diverses

Réparation d'un pont. — Le pont de la Citadelle (pont situé sur l'écluse faisant communiquer les bassins de l'Eure et de la Citadelle) sera interdit à la circulation le dimanche 30 mai, de 4 heures à 20 heures, pour cause de réparations.

Conférences et Cours

Société d'Initiative d'Enseignement Scientifique par l'Aspect

Comme nous l'avons dit, c'est demain dimanche qu'aura lieu au Grand-Théâtre la grande matinée de gala, pour laquelle la Société d'initiative d'Enseignement par l'aspect a eu la bonne fortune de s'assurer le concours de *Mme Yvette Guilbert* et de M. *Franck* [illegible]

Celui-ci, nos concitoyens le connaissent pour l'avoir applaudi au cours d'une conférence qu'il fit en 1910 sur la « Vie de Château ». Ils ne demandent qu'à lui renouveler leurs sympathies d'autant plus qu'à l'autorité de sa parole viendra se joindre l'agrément de superbes projections dues à M. Courtellemont.

Pour Mme Yvette Guilbert, dont la réputation s'est faite avec le répertoire assez osé du café-concert, il importe de retenir qu'elle s'est maintenant consacrée à un genre beaucoup plus recherché et qu'elle viendra à nous avec une collection d'œuvres rares, qui firent les délices de nos ancêtres, pièces aimables que toutes les familles peuvent entendre, tant elles sont pétillantes de finesse et de malice.

Un de nos confrères parisiens écrivait à ce sujet : « Ah ! les chansons d'autrefois, les refrains oubliés, les couplets que fredonnaient nos pères, gentilshommes ou manants, et nos grand'mères en filant le lin et la laine. Ah ! ces chansons sur les lèvres, et au bout des doigts, et au fond des yeux, et détaillées par la voix mélodieuse d'Yvette Guilbert, quels échos elles font revivre en la mémoire, et comment analyser l'emprise étrange qu'elles obtiennent sur le cœur ? »

Et c'est pourquoi en leur signalant l'intérêt vraiment exceptionnel du nouveau répertoire de l'exquise divette, nous sommes convaincus que nos lecteurs tiendront à aller l'applaudir, car elle est digne de leur jugement avisé.

Le bureau de location demeure ouvert aujourd'hui samedi, de 10 heures à 5 heures, et demain dimanche, de 10 heures à midi.

Muséum d'Histoire Naturelle

Place du Vieux-Marché

Exposition des parasites de l'homme et des animaux.

Aujourd'hui samedi, à 2 heures, conférence sur sur les parasites animaux de l'homme.

A 3 heures, conférence sur les poux.

Dimanche matin, à 11 heures, conférence sur les rats, les puces et la peste.

Bulletin des Sociétés

Ligue Française d'Education Morale (Section havraise). — La réunion mensuelle de la L. F. d'E. M. aura lieu samedi 29 mai, à 17 h. 45 très précises. Salle des Conférences, à l'Hôtel de Ville. Sujet :

Les Leçons morales de la Guerre ;
La Conscience (suite).

Toutes les personnes que ces questions intéressent y sont cordialement invitées.

Eclaireurs Français (L. E. N.). — Sortie du dimanche 30 mai : Les éclaireurs sont priés de vouloir bien se trouver au rendez-vous place Thiers, à 8 h. 1/2 précises, tenue complète de camping.

Lyre Havraise. — Dans le but d'organiser une manifestation musicale, le Conseil d'administration prie instamment les sociétaires actuellement au Havre d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 31 mai, à 9 heures du soir, au siège de la Société.

Le Conseil d'administration serait très reconnaissant aux anciens membres de la Lyre de vouloir bien assister à cette réunion.

Bulletin des Sports

Athlétisme

Havre Rugby Club. — Dimanche prochain, à 2 h. 30 précises, entraînement au Bois pour tous les coureurs. Entraînement collectif aux épreuves suivantes :

100 mètres, 800 mètres ; 3,000 mètres ; saut en hauteur ; saut en longueur ; lancement du poids ; lancement du disque.

Les jeunes gens désirant faire partie du club pourront se faire inscrire auprès du secrétaire au cours de cette réunion.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre permanent de la 3e région de corps d'armée, séant à Rouen

Audience du jeudi 27 mai 1915

Présidence de M. le lieutenant-colonel Bolotte, chef de la 3e légion de gendarmerie

Le soldat territorial Onésime-Frédéric-Désiré Delasalle, du 17e régiment territorial, accusé d'abandon de poste, a été reconnu coupable et condamné à la peine de deux mois de prison.

Le soldat réserviste Maurice-Paul-Albert Després, du 5e régiment d'infanterie, accusé d'abandon de poste sur un territoire en état de guerre et de siège et de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été reconnu coupable et condamné à la peine de 2 ans de travaux publics.

Le soldat réserviste Gustave-Michel-Désiré Etasse, du 96e d'infanterie, accusé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été reconnu coupable et condamné à la peine de 2 ans de travaux publics.

Le caporal territorial Louis-Charles Joret, du 17e régiment territorial, accusé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été reconnu coupable et condamné à la peine de 2 ans de travaux publics.

Le soldat réserviste Henri-Auguste-Joseph Martin, du 5e d'infanterie, accusé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été reconnu non coupable et acquitté.

Le soldat territorial Louis-Emile Lebœuf, du 483e régiment d'infanterie, accusé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, après désertion antérieure, a été reconnu coupable et condamné à [illegible] de travaux publics.

Défenseur : Soldat Caillouel.

Commissaire du gouvernement : M. le lieutenant de la Brousse.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales. — L'entrée en campagne de l'Italie est saluée dans *Les Annales* par de nombreux articles du plus vif intérêt : d'abord, une superbe page symbolique et lyrique du poète Gabriele d'Annunzio ; puis une remarquable étude de l'historien Guglielmo Ferrero, résumant l'œuvre d'unification morale accomplie en sa patrie au cours de ces dernières années ; enfin, un exposé lumineux de la situation présente de l'armée italienne par l'excellent critique militaire, le colonel Boissonnet... A lire également, dans ce même numéro, particulièrement brillant et varié : les chroniques d'Emile Faguet, Maurice Barrès, Maurice Donnay, Louis Dumont-Wilden, André Lichtenberger, Léon Plée, Gabriel Timmory ; les poèmes d'Henri de Régnier, Jules Bois, Camille Le Senne, Maurice Olivaint ; la suite de l'émouvante série historique sur l'Alsace, de Paul-Albert Helmer ; une alerte nouvelle de Charles Foley, les notes d'actualité d'Yvonne Sarcey, du Bonhomme Chrysale, etc., etc.

On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, 10 francs ; six mois, 6 fr. 50.

Le numéro, 25 centimes.

La Revue Hebdomadaire

Sommaire du numéro du 29 Mai

Partie littéraire. — Henri Davignon : *L'Enquête anglaise sur la conduite des armées allemandes en Belgique et en France.* — Edmond Perrier, de l'Académie des Sciences : *Evolution de l'Erreur allemande.* — G. de Montgomery : *Ode aux petits-fils de Garibaldi.* — Robert-Hugh Benson : *La Nouvelle Aurore,* roman des temps futurs (IV). — Firmin Van den Bosch, juge belge aux tribunaux mixtes d'Egypte : *L'Egypte nouvelle.* — Victor Giraud : *Le Miracle français.* — Pierre Hamp : *La Flandre en temps de guerre.* — René Moulin : *L'Opinion à l'étranger.* — Général Humbel : *Les Evénements militaires de la semaine.*

Partie Illustrée. — *L'Instantané,* partie illustrée de la *Revue Hebdomadaire,* tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Graville-Sainte-Honorine

Singulière trouvaille. — On a trouvé hier, sur le boulevard de Graville, un panier contenant quatre poulets. Les démarches faites pour découvrir le propriétaire de ce panier n'ont pas abouti. Il a été déposé à la gendarmerie.

Bléville

« La Journée française ». — Le Comité de Demoiselles dont nous avons annoncé la formation pour s'occuper de la quête destinée au Secours National, a fonctionné très avantageusement les 23 et 24 mai.

Cette œuvre nouvelle a pleinement réussi à Bléville. En effet, ces jeunes filles, qui ont déployé une grande et louable activité, ont pu recueillir la somme de 762 fr. 80, qui sera déposée ce jour à la Sous-Préfecture. Ce Comité, auquel la municipalité adresse ses plus intimes remerciments, était composé de Mlles M. Liot et G. Simon, R. Lemesle et A. Boulnois, M. Leprêtre et J. Lemetteil, M. Lemetteil et M. Féron, J. Vollet et F. Campigny, L. Lamotte et L. Lebas, M. Thomas et M. Dallet, L. Morisse et T. Campigny.

Merci également à tous les généreux donateurs, et notamment à tous les habitants de Bléville dont la générosité n'a jamais fait défaut en pareille circonstance.

Montivilliers

La Journée Française. — La Journée Française du Secours National a produit à Montivilliers la somme de 1,035 francs, qui a été remise par les soins de M. le maire à M. le sous-préfet du Havre.

M. le maire est heureux de renouveler toute sa reconnaissance aux dévouées vendeuses et à leurs collaborateurs pour la part si active qu'ils ont prise à cette bonne œuvre.

Rouelles

Journée française. — La vente des insignes, organisée avec le concours de Mme Mopin, directrice des écoles de Rouelles, a produit dans cette commune la somme de 66 francs.

Merci à tous, et particulièrement à nos gentilles quêteuses Mlles Rats, Delscotte, Hauguel, Deschamps et Mopin.

Saint-Aubin-Routot

Une Maison s'effondre blessant deux enfants et en tuant un autre

Mme veuve Bavant, propriétaire à Oudalle, possède à Saint-Aubin-Routot, au hameau du Ruellet, une petite propriété sur laquelle se trouve une maison en ruines. Cette propriété est close, au Nord, par un talus et des trois autres côtés par une haie vive.

Une partie de la maison, qui était construite en maçonnerie, s'est effondrée vers le mois de mars 1914, depuis, nous avons relaté le fait dans nos colonnes. Mme Bavant a porté plainte à la gendarmerie de Saint-Romain-de-Colbosc par ce que des malfaiteurs avaient enlevé, à différentes reprises du bois provenant de cette démolition.

Il restait encore debout environ la moitié du mur vers le talus Nord et le pignon entier à 0m50 de la haie de clôture à l'Est, plus une partie de l'étage.

Or, le mercredi 26 mai, vers trois heures du soir, le restant de la maison s'est effondré partie contre le talus, partie dans le jardin du voisin et l'étage à l'intérieur du bâtiment comme cela se conçoit. Deux enfants qui se trouvaient dans la maison ont été atteints : Henri Hébert, âgé de 6 ans, a été tué sur le coup, et Georges Hébert, son frère, âgé de 8 ans, qui s'est trouvé protégé par une pièce de bois s'étant arc-boutée, n'a eu que de légères contusions.

Le jeune Gaston Leprévost, âgé de 10 ans 1/2, qui se trouvait assis sur le talus Nord, atteint également par les décombres, a eu la jambe gauche cassée en trois endroits et une blessure derrière la tête.

Au fracas causé par l'accident et aux cris des enfants, des voisins accoururent. M. Feuilloley, cultivateur, et Mme Dicuffe, née Vasse, journalière, s'empressèrent de déblayer les décombres pour retrouver les enfants. Leurs efforts furent longs et pénibles. Quand on découvrit le jeune [illegible] Hébert, [illegible] une fracture de la base [illegible]

M. Fidel, médecin à Saint-Romain-de-Colbosc, qui a constaté le décès, a prescrit l'hospitalisation immédiate de Gaston Leprévost, dont l'état n'est pas sans gravité.

Les gendarmes de Saint-Romain ont immédiatement procédé à une enquête.

Ajoutons que M. Hébert père, mobilisé, a été blessé à la guerre et doit arriver incessamment dans ses foyers, en convalescence.

Lillebonne

Journée Française. — Le produit brut de la quête effectué à l'occasion de la Journée Française, s'est élevée à 430 francs.

Etat civil. — Décès. — Du 24 mai : Frédéric Lecointre, 72 ans, sans profession, rue Fond-Vallée. — Du 25 mai : Marie Foloppe, 34 ans, journalière, femme Gollange, rue Thiers. — Du 26 mai : Auguste Lebrigre, 50 ans, tisserand, rue Fontaine-Bruyère.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 28 mai. — Charles LE PAPE, rue de Paris, 28 ; Marcel DANIEL, rue Labédoyère, 65 ; Alfred LE BIHAN, rue de la Gaffe, 29.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes *"Touriste"* *entièrement équipées à* 150 f.

DÉCÈS

Du 28 mai. — Gabriel ABIVEN, 11 mois 1/2, rue Berthelot, 7 ; Yvonne BELLŒIL, 20 ans, lingère, rue de la Gare, 3.

MILITAIRE

Ernest JOHN, 24 ans, rifleman, 6e bataillon Kings royal rifle corps, Hôpital anglais, quai d'Escale.

TRANSCRIPTIONS

Gaston MINARD, 20 ans, soldat au 67e d'infanterie, domicilié rue de Montivilliers, 34 ; Edmond AUVRAY, 40 ans, soldat au 77e territorial d'infanterie, domicilié au Havre.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

M. André SURET, canonnier au 11e d'artillerie, sur le front ; *Mme veuve Jules LEVASSEUR et ses enfants ; M. et Mme Emile LEVASSEUR et leurs enfants ; M. et Mme Albert LEVASSEUR et leurs enfants ; les familles SURET, LEVASSEUR, LANGLOIS, SÉBÉRETCH, BERTIN, BERTRU* ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve W. SURET
née LEVASSEUR

leur mère, sœur, tante, cousine, décédée le 28 mai, dans sa 50e année, et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation qui auront lieu aujourd'hui samedi, 29 mai, à 3 heures du soir.

On se réunira au domicile mortuaire, 66, rue des Chantiers, à Graville-Sainte-Honorine.

7 (2002)

M. Victor DEBRAY, son époux ; *M. et Mme Marcel LEROY, née DEBRAY ; Mlle J. DEBRAY ; M. et Mme Ernest AMAND, née DEBRAY ; M. et Mme Georges DEBRAY, née COROUA,* ses enfants ; *MM. Marcel et Georges LEROY ; Mlle Marie Antoinette LEROY, M. André AMAND, M. Jean DEBRAY,* ses petits-enfants ; *Mme veuve Louis DELHOMME, ses Enfants et Petits-Enfants ; Mme veuve Edouard DELHOMME, ses Enfants et Petits Enfants ; M. et Mme François LEGUET, leurs Enfants et Petits-Enfants ; M. et Mme Stanislas DELHOMME,* ses frères, sœurs, neveux et petits-neveux ; *Les Familles DEBRAY, DELHOMME, BABILLOT, LECOMTE, DESGENS, GIOU, FRÊNE et LEROY, les Amis,*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Victor DEBRAY
née Adelaïde-Florentine DELHOMME

décédée le 27 mai 1915, à 7 heures du soir, dans sa 73e année,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation qui auront lieu le dimanche 30 courant, à quatre heures du soir.

On se réunira au domicile mortuaire, 76, boulevard Amiral-Mouchez.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Le présent avis tiendra lieu d'invitation. (206)

Mme LEVEILLÉ, sa veuve ;
Mlle NOEL, sa belle-sœur ;
Les Familles LEVEILLÉ et NOEL ;
Les Amis et Connaissances,
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Victor LEVEILLÉ

La famille HESSE remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame veuve Marie PILLIEUX
Née HESSE

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Les Obligations de la Défense Nationale

Tous ceux qui consacrent leur capitaux et leurs épargnes à l'œuvre sacrée de la défense tiendront à saluer par de nouvelles souscriptions l'entrée de la grande sœur latine dans la lutte de la civilisation contre la barbarie. Jamais la confiance ne fut plus grande car tandis que les armées alliées progressent au Nord, voici que de nouveaux bataillons s'élancent au Midi contre une des nations de proie qui déchaînèrent la guerre : il faut que cette confiance se traduise par un nouvel accroissement de ressources du Trésor. L'heure est venue de tendre tous nos efforts vers la victoire définitive ; ceux-là surtout, qui n'ayant pas subi les tristesses et les ruines de l'invasion, ont le devoir de libérer au plus tôt les régions envahies, voudront que le nombre des obligations souscrites par eux dans un magnifique élan atteste leur résolution de donner à la France tout ce qu'elle demande pour le triomphe de la justice.

Les obligations du Trésor, qui auront droit à un coupon de 2 fr. 50 dès le 16 août sont émises jusqu'au 31 mai à 95 fr. 46. R (2034)

Chimère et Réalité

Petits propos sur un grand remède

Si je venais dire à un vieillard affaissé sous le poids des ans « Prenez les Pilules Pink et, nouveau Faust, elles vous rendront vos jambes, votre appétit et votre entrain de la vingtième année », cet homme me rirait au nez et il aurait raison. Je ne peux pas lui parler ainsi. Toutefois, je puis lui dire : « Avec les ans les organes se rouillent, s'encrassent et sont ralentis. Si le sang qui coule dans vos veines n'est plus aussi riche, aussi pur, aussi généreux que celui qui y coulait lorsque vous aviez 20 ans, il n'en est pas moins vrai que c'est toujours du sang, que c'est lui qui vous fait vivre et qu'il est possible à tout âge d'améliorer la fraîcheur, la vigueur, la pureté du sang. Les Pilules Pink feront cela pour vous, aussi bien que pour un jeune garçon anémique. Elles ne vous rendront pas vos 20 ans bien sûr, mais si vous en avez 60 ans, vous serez comme un homme doit être à 60 ans et non plus vieux que votre âge. Et ce que je dis je le prouve.

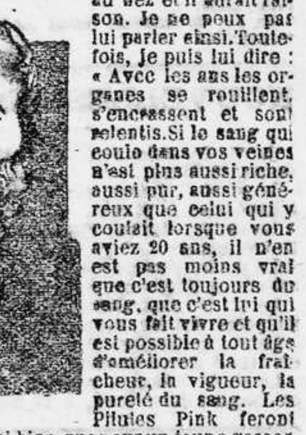

M. Baumgarten, de Mazerulles, par Brin-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), nous a écrit :

« Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez au rétablissement de la santé de mon père. Le traitement des Pilules Pink lui a fait beaucoup de bien. Malgré ses 72 ans, mon père va de mieux en mieux, et cependant il fut un temps, l'année dernière, à pareille époque où, épuisé par une très mauvaise grippe, nous n'espérions plus le voir se rétablir. Dans nos dernières lettres, nous n'avions pas osé vous donner l'autorisation de publier cette guérison, par crainte d'une rechute. L'hiver approchait et nous redoutions pour notre malade le froid et les changements de temps. A présent, nous le voyons toujours aussi bien portant et nous vous autorisons à faire état de sa guérison, car il n'est pas douteux que ce sont les Pilules Pink qui l'ont guéri. »

Les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams sont un puissant régénérateur du sang, un parfait tonique des nerfs. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, l'épuisement nerveux. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Frs 3 50 la boîte, Frs 17 50 les six boîtes, franco.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c
10 c. affranchissement, 5 c. pour les blessés.

CHOIX CONSIDÉRABLE
et *Occasions exceptionnelles et remarquables de* **Voitures et Harnais** pour commerce et luxe, provenance des premières Maisons de Paris. — **Assortiment complet de Sellerie et Ecurie, Poneys attelés.**
PERRET, 39, rue Boissière (métro), **Paris.** R (3369)

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT
Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au **11 Avril 1915.**

Prix : 10 centimes

Feuilleton du PETIT HAVRE 110

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

T'étais là, ben tu y étais, et pis v'là tout. Le jour où c'a ta plu de prendre la clé des champs, t'as filé ; bon débarras.

Jean Bayaux écoutait attentivement cette sortie d'ivrogne.

Il comprenait peu à peu que celui-ci disait une partie de la vérité.

— Ainsi, dit-il, cet enfant n'est pas à vous ?

— Ah ! non, pardine !

— Cependant, quelqu'un vous l'avait confié ?

— Pas à moi, c'est à ma défunte femme.

Et pis quoi, tout ça ne vous regarde pas, vous, l'homme.

Le gosse est avec vous, ben qu'il y reste, puisque je le réclame point.

Comme ça, tout est fini !

— C'est égal, si vous aviez eu un peu de cœur, vous n'auriez pas laissé partir ce pauvre petit en plein hiver, dans la neige, où il a failli crever de faim et de froid.

— Eh ! dites donc, vous, l'homme, de quoi que vous vous mêlez ? s'emporta l'ivrogne.

J'ai pas besoin de votre morale. Sabotier est maître chez lui.

Allez-vous-en avec le gosse et fichez-moi la paix !

J'ai point de comptes à vous rendre !

— Vous pourriez en avoir à rendre à la justice, si je l'informais, répartit rudement Jean Bayaux, dans le but d'intimider son interlocuteur.

— La justice ? Je m'en moque comme de ma première chemise ! Et, ma fine, elle est loin, celle-là, vous savez !

— Cependant, j'exige que vous me disiez qui vous avait confié cet enfant et dans quelles circonstances.

— Ça vous regarde point, que je vous dis, s'entêta le père Taillet.

Est-ce que je vous connais, moi ? Je sais-t'y seulement qui vous êtes ?

— Je suis Jean Bayaux, le fermier du Vauchet, près de Maromme-le-Grand.

— Possible, je ne connais point ça.

Et pis, vous seriez le grand Turc, que je ne vous en dirai point davantage.

Allez-vous-en, vous m'embêtez, vous et le gosse.

Et le sabotier, dont la colère imbécile croissait graduellement, mit la main sur une grosse tarière suspendue le long du mur et s'en saisit comme s'il voulait s'en faire une arme.

Jean Bayaux comprit que l'entretien pourrait se transformer en une altercation violente s'il persistait à menacer.

Il adopta de suite une autre tactique, plus habile.

— Allons, le vieux, reprit-il d'un accent apaisé, ne vous fâchez pas si vite.

Causons plutôt en amis, comme deux bons Normands.

Tenez, si vous consentez à me donner quelques renseignements sur l'enfant, eh ben, je vous récompenserai.

— Comment ?

— Par une pièce de cent sous.

— Ben, des fois, on pourrait voir.

— La voilà.

En même temps, le fermier tira de son porte-monnaie une pièce de cinq francs en argent et la tendit à l'irascible sabotier.

Celui-ci la saisit vivement et reprit :

— C'est donc vrai, tout de même.

— Alors, comme ça, on pourrait s'entendre.

Sur cet acquiescement Jean Bayaux s'assit, tandis que Noël se tenait serré contre lui.

— Quoi que vous voulez savoir au juste ? demanda le sabotier.

— D'où vous est venu cet enfant et à quelle époque il était entré ici ?

— Je vas vous dire ce que je me rappelle, si toutefois je ne me trompe point.

Y a tout près de quatre ans, je peux pas vous dire le jour, c'était dans le mois de juin, p't'être ben le 15, p't'être ben le 25, un homme est venu me proposer de prendre un gosse en nourrice, ou plutôt en garde, puisque le mioche était déjà sevré.

J'y avais fait mes conditions, comme de juste.

Tant par mois, et une petite provision pour les premiers frais.

Bon, marché conclu, la femme était contente.

Trois jours après, on m'amenait le gosse.

Cette fois, y avait deux hommes.

C'étaient, paraît-il, des marchands de chevaux, les frères Lequiller ; des gens qui voyageaient beaucoup.

J'étais point là quand ils revinrent, mais ma femme prit tout de même le gosse et l'argent.

Le père avait promis de revenir trois semaines plus tard.

Va te faire fiche ! on ne l'a jamais revu, c't'oiseau-là ; ni lui ni ses picaillons.

— C'est tout ce que vous savez ?

— Ah ! ma fine, c'est ben tout.

Vous voyez donc ben que j'ai gardé le gosse par charité.

Peut-être toutefois que si ma femme était pas morte, y serait resté chez nous, parce qu'y s'entendaient à peu près tous les deux.

Mais avec moi, ça ne marchait point.

Le petit était feignant ; j'étais quasiment obligé de lui flanquer des torgnoles pour y faire scier mon bois.

— Il est si jeune, si petit ! s'apitoya le fermier : ça n'a pas de force encore.

— Bast ! à son âge, je travaillais ben, moi, et pis rude.

— Vous n'avez jamais eu des nouvelles du père ?

— Si, il y a deux mois, il est arrivé ici deux types à la peau jaune comme des citrons, qui prétendaient venir de la part du père pour réclamer le gosse.

Je leur ai dit qu'il avait filé ; alors ils m'ont payé un peu d'arrière, en disant que le père m'écrirait pour le reste.

Et pis c'est tout ce que j'en sais, quoi !

— C'est bien peu de chose déclara Jean Bayaux, déçu dans son attente d'obtenir des renseignements précis.

Ainsi, poursuivit-il, vous ne tenez point à reprendre cet enfant ?

— Ah ! pardine, ben sûr que non.

Qu'est-ce que j'en ferais, il est quasiment bon à rien, pas même à me faire la soupe.

— Alors, je le garde avec moi ?

— A vot' aise !

— Si l'on venait de nouveau vous le réclamer, soit des étrangers, soit son père, vous enverriez chez moi, à la ferme du Vauchet, près de Maromme.

— Entendu ; si toutefois je m'en rappelle ?

Jean Bayaux se leva sur cette réponse évasive.

Il reprit le petit Noël par la main et l'entraîna au dehors.

— Au revoir, père Taillet, dit-il.

— Bonne chance et bon vent ! riposta l'ivrogne, sans sortir de sa maison.

Un instant après, la grise galoppait dans la forêt, vers le Vauchet.

— Alors, je vas rester avec vous, not' maître, demanda timidement Noël.

— Oui, mon petit, si tu veux toutefois.

— Ah ! ben sûr. J'avais si peur que vous me laissiez avec le vieux, pour qu'y me batte encore.

— Non, non, sois tranquille, tu ne seras plus malheureux.

D'abord, je t'enverrai à l'école pour que t'apprennes à lire et à écrire.

Et, peu à peu, on te fera faire des petits travaux à la maison ; tu deviendras un bon ouvrier.

Ça te va-t-il ?

— Oh ! oui, not' maître, je veux ben travailler avec vous.

La conversation se continua ainsi entre l'homme et l'enfant.

Ce dernier, désormais plein de confiance en son protecteur et tout à fait rassuré sur son sort, se montrait plus expansif, laissant transparaître une nature sensible.

Au lieu de se diriger vers sa ferme, Jean Bayaux fila d'abord sur Maromme-le-Grand, où il avait à faire un achat.

En route, il s'arrêta dans un village afin d'y casser une croûte et de faire reposer sa jument.

Deux heures plus tard, il repartait.

A Maromme, il demeura pendant plus d'une heure.

Enfin, en quittant cette localité, il dut passer devant la villa des Bluets, jadis habitée par Geneviève Duchamp.

Remué par des souvenirs émus, il mit la Grise au petit pas, puis regarda longuement au passage la coquette propriété, l'esprit envahi d'une mélancolie soudaine.

— Oh ! le beau jardin ! s'écria tout à coup Noël.

Quand j'étais tout petit, je pensais toujours à une belle maison comme ça, ousque j'aurais joué tant que j'aurais voulu, dans des grandes allées pleines de sable.

Dites, not' maître, y a des gosses qu'en ont des belles maisons, pas vrai ?

— Ben sûr, mon petit.

Tiens justement là, il y en avait un qui aurait dû être ben heureux, surtout avec

VOTRE INTÉRÊT est d'acheter votre **EAU DE COLOGNE**

Aux Caves Phénix

Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs

3 fr. 75 le litre, à 60 degrés — 5 fr. le litre, à 80 degrés

Maison unique : 115, cours de la République

RHUM PHÉNIX —:— PHÉNIX DES RHUMS

Scotch Whisky " King George IV "

Compagnie Normande
DE NAVIGATION A VAPEUR

entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives, La-Touques, Rapide, Trouville, Deauville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Mai	HAVRE			HONFLEUR		
Samedi ... 29	8 —	— —	— —	11 30	— —	— —
Dimanche. 30	7 30	11 15	— —	8 45	12 30	— —
Lundi..... 31	8 15	12 15	— —	9 30	13 30	— —

Mai	HAVRE			TROUVILLE		
Samedi ... 29	7 45	*17 —	— —	9 15	*18 30	— —
Dimanche. 30	7 45	*11 —	*17 —	9 15	*14 —	*18 30
Lundi..... 31	*7 30	*17 —	— —	*9 15	*18 30	— —

Mai	HAVRE			CAEN		
Samedi .. 29	7 45	— —	— —	7 30	— —	— —
Dimanche 30	8 15	— —	— —	8 —	— —	— —
Lundi.... 31	9 —	— —	— —	9 30	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Asie*, ven. de Brest, est arr. à Bordeaux, le 23 mai.

Le st fr. *Afrique*, ven. de Matadi, etc., est arr. à Bordeaux, le 26 mai.

Le st fr. *Amiral-Villaret-de-Joyeuse*, ven. du Havre, est arr. à Vigo, le 24 mai.

Le st fr. *Amiral-Nielly*, ven. du Havre, etc., est arr. à Haïphong, le 24 mai.

Le st. fr. *Amiral-Latouche-Tréville*, ven. de Matadi, etc., est arr. à Conakry, le 23 mai.

Le st. fr. *Amiral-Fourichon*, ven du Havre, est arr. à Grand-Bassam, le 23 mai.

Le st. fr. *Chicago*, ven. du Havre et Bordeaux, est arr. à New-York, le 26 mai.

Marégraphe du 29 Mai

PLEINE MER { 8 h 51 — Hauteur 7 » 75
{ 21 h 14 — » 7 » 85
BASSE MER { 4 h 17 — » » » 95
{ 16 h 43 — » » » 95

Lever du Soleil..	4 h. 6	P.L.	28 mai	à 21 h. 42
Couc. du Soleil..	19 h 49	D.Q.	4 juin	à 16 h 41
Lev. de la Lune..	21 h. 27	N.L.	12 —	à 19 h. 6
Cou. de la Lune..	3 h 45	P.Q	20 —	à 14 h 34

Port du Havre

Mai	Navires Entrés	ven. de
27	st. fr. *Ville-de-Dijon*, Mesnage	Londres
28	st. ang. *Lord-Ormonde*	New-York
—	st. am. *Satsuma*, Chamberlain	New-York
—	st. esp. *Mar-Rojo*	New-Orleans
—	st. ang *Bellagio*, Cook	Sunderland
—	st. norw. *Rex*, Torkildsen	Blyth
—	st. fr. *Sainte-Adresse*, Morel	Barry
—	st. ang. *Hantonia*, Holt	Southampton
—	st. fr. *La-Dives*, Bloch	Caen

Par le Canal de Tancarville

28	sloop fr. *Lucien-et-Madeleine*	La Mailleraye
—	sloop fr. *Sancta-Maria*	La Mailleraye
—	chal. fr. *Rouennais 6*, *Duclair*, *Gironde*, *Catinat*, *Duguesclin*, *Denis*, *Bluff*, *Deux-Frères*	Rouen

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

AVIS

Les deux Dames et le Militaire qui ont trouvé à Sanvic, dimanche dernier, un **Petit FOX**, sont priés de faire connaître leur adresse à M. René LE CESNE, 37, rue d'Alger, Sanvic. (195z)

Aide-Comptable

Est demandé par Maison de Cafés

Ecrire avec références à E. T. 19, bureau du journal. (192z)

ON DEMANDE

Un BON BRIGADIER

10 fr. par jour

S'adresser au bureau du journal. (194z)

ON DEMANDE

HOMMES A TOUTES MAINS

et JEUNES GENS

Prendre l'adresse au bureau du journal. (190z)

CREDIT A TOUS

Montres -:- Bracelets-Montre

depuis Quatre francs par mois.

AU COMPTOIR D'HORLOGERIE

46, rue du Champ-de-Foire. 46

(185z)

JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, sérieux et propre, *ayant bonne écriture*, est demandé pour travaux de bureau.

S'adresser à M. JÉROME, généalogiste, de 10 h. à 11 h., le dimanche, 1 *bis*, rue Joseph-Morlent ; les autres jours, 201 *bis*, boulevard de Strasbourg. (102z)

ON DEMANDE une Apprentie payée de suite présentée par ses parents

S'adresser 175, rue de Normandie. (201z)

ON DEMANDE une **BONNE** de 15 à 16 ans, pour ménage, dans un Café, non couchée.

S'adresser au bureau du journal. (188z)

DEUX EMPLOYÉS Belges cherchent Pension *Prix modérés*

Ecrire S. C. bureau du journal. (202z)

" AUX AMATEURS "

Un lot important

de

CAMOMILLE de FRANCE extra

A VENDRE

à des Prix défiant toute concurrence :

Les 125 grammes... 0.55

Les 250 grammes... 1. »

DROGUERIE MÉDICINALE

AU PILON D'OR

20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

ON DEMANDE *à louer* **Appartement** Chambre, Salle à manger et cuisine, ou **Petit Pavillon**, Havre ou Sainte-Adresse. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. B. (189z)

A LOUER dans maison convenable, une **Chambre** très confortable, près caserne. Préférence *Officier Anglais* ou *Français*.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (193z)

A LOUER de suite gentil PAVILLON meublé situé près de la rue de Normandie. Six pièces, jardin ensoleillé, buanderie, bon air. Prix modéré. — S'adresser au journal.

29.30 (204z)

MARGARINE " La PRIMROSE "

Exquise pour la table Excellente pour la cuisine et moins chère que le beurre. — **Dépositaires : Mme Vve Frémont, 48**, rue de la Halle ; **M. Savalle**, 108, rue de la Mailleraye ; **M. Jouen**, 16, rue Bin-de St-Pierre ; **M. Lemaire**, 7, rue Paul-Marion ; **M. Binette**, 134, rue Gve-Brindeau ; **M. J. Osmont**, 73, rue Cir-Delavigne ; **M. Vittecoq**, 77, rue Cir-Delavigne ; **M. Guillemard**, 40, rue du Gt-Croissant ; **M. Carpentier**, rue Mie-Thérèse ; **M. Baltazard**, 348, rue de Normandie ; **M. Billard**, rue de Normandie, 272 ; **M. Bruckert**, 149, Cours de la République ; **M. Joly**, 116, Cours de la République ; **M. Dupray**, 86, rue d'Etretat ; **M. Mabille**, place St-Vincent-de-Paul ; **M. Fréchon**, 37, rue d'Estimauville ; **M. Achard**, 140, rue d'Etretat ; **M. Lecanu**, 88, rue Jules-Lecesne ; **M. Lenoir**, 7, rue Lesueur, **M. Grouard**, charcutier, à Sanvic, rue de la République. Ma S 5631)

J'ACHÈTE TOUT

Mobiliers, Fourneaux de cuisine, Installations, Velos, Lits de plumes, Matelas et débarras de toutes sortes.

M. VASSAL, 37, rue de Metz. (197z)

A VENDRE

VOITURE D'ENFANT

Très Bon État

S'adresser 4, rue Joseph-Clerc, 1er étage. (196z)

A enlever gratuitement

FUMIER

Chez M. COURTIN, 18, rue Béranger

(186z)

Ne vous Grattez plus !!

Plus de Boutons -:- Plus de Démangeaisons

GUERISON ASSUREE de toutes les Maladies de la peau : boutons, dartres, eczéma, acné, herpès, impetigo, scrofule, ulcères, plaies aux jambes, etc., en employant la

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE LEUDET

Prix : 1 franc

et le **ROB LEUDET**

LE ROI DES DÉPURATIFS

LE FLACON : 3 francs

EN VENTE :

Au Pilon D'Or

20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET**, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90f., de 200 pr 100f.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets

Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges

Extraction gratuite pour tous les Militaires

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE

» — 8086)

En Vente au Bureau du Journal

FACTURES CONSULAIRES

pour le **BRÉSIL**

— EAU PURGATIVE FRANÇAISE —

" EAU de la ROCA "

La Reine des eaux purgatives

Entrepôt général :

Pharie-Drogrie du PILON D'OR

Détail : Toutes Pharmacies

Imprimerie du PETIT HAVRE

35, Rue Fontenelle, 35

IMPRESSIONS

Commerciales, Administratives et Industrielles

Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes

Catalogues - Connaissements

Factures - Memorandums - Registres

Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.

Billets de Naissance et de Mariage

LETTRES DE DÉCÈS

Travail soigné et Exécution rapide

La Pharmacie-Droguerie

AU PILON D'OR

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

Buvons les **BONS CIDRES** de la

Gle CIDRERIE HAVRAISE

187, Bd Amiral-Mouchez

Téléphone, 12.67

En vente aux **105 DÉPOTS**

et à la Cidrerie

Le Petit Havre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

publication illustrée d'innombrables gravures en noir et **EN COULEURS**

a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, **photographies prises sur le front**, dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre *Supplément illustré* constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE LA

GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous le plus précieux des souvenirs puisque le lecteur y trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Le Petit Havre

formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de **5** Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

Fonds de Commerce à vendre

Cause de Mobilisation

A VENDRE dans chef-lieu de canton près Le Havre, **Tabac-Débit-Brasserie de Cidre**, avec moteur. — Beau chiffre d'affaires. Peu de loyer. Prix avantageux à débattre.

S'adresser à M. Félix VIVIER, 64, rue de Saint-Quentin, Havre. 23.24.29 (9995)

Occasion à profiter !!

BRASSERIE DE CIDRE CAFÉ-DÉBIT, tenue 25 ans par vendeur qui se retire des affaires qui sont de 25,000 fr. Pour même pas le prix du matériel, 3,000 fr. Ecrire L. B. au bureau du journal.

27.29.31 (119)

BON FONDS DE BLANCHISSERIE

A Vendre pour moitié de sa valeur. Cause de maladie. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (203z)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au 11 Avril

Du HAVRE à ROUEN et à PARIS

STATIONS	1.2.3	1.2.3	Exp.	1.2.3	Exp.	1.2.3
Le Havre......dép.	1 25	6 8	7 21	12 42	17 13	18 12
Graville-Ste-Honorine	1 32	6 15	»	12 49	»	18 26
Harfleur	1 41	6 23	»	12 57	»	18 33
St-Laurent-Gainnev..	»	6 32	»	13 6	»	18 45
Saint-Romain	2 4	6 47	»	13 21	»	19 1
Virville-Manneville ..	»	6 55	»	13 28	»	19 9
Bréauté Beuzev., emb.	2 29	7 13	7 53	13 49	17 45	19 28
Bolbec-Nointot	2 40	7 23	»	14 »»	»	19 40
Foucart-Alvimare	2 54	7 36	»	14 14	»	19 55
Allouville-Bellefosse .	3 2	7 44	»	14 22	»	20 4
Yvetot	3 17	7 57	8 17	14 32	18 9	20 19
Motteville	3 40	8 38	8 27	14 59	18 19	20 40
Pavilly	3 55	8 53	»	15 14	»	20 57
Barentin, emb.	4 5	9 5	8 40	15 28	18 32	21 7
Malaunay	4 17	9 17	»	15 41	»	21 20
Maromme	4 25	9 25	»	15 49	»	21 29
Rouen (riv. d.) arr.	4 33	9 33	8 55	15 57	18 47	21 37
— — dép.	4 45	9 45	9 3	16 9	18 55	21 45
Sotteville	5 09	10 9	»	16 41	»	22 23
St-Etienne-de-R	5 18	10 18	»	16 50	»	22 34
Oissel, emb	5 29	10 34	9 27	17 11	19 19	22 56
Pont-de-l'Arche	5 40	10 49	»	17 27	»	23 8
Léry-Poses	5 49	10 58	»	17 36	»	23 15
St-Pierre-de-V., emb .	6 7	11 18	9 48	17 56	19 40	23 36
Gaillon	6 28	11 40	»	18 18	»	23 57
Le Goulet	6 39	11 51	»	18 29	»	0 8
Vernon	6 56	12 12	10 11	18 50	20 3	0 27
Bonnières	7 16	12 30	»	19 8	»	0 44
Rosny	7 29	12 43	»	19 20	»	0 52
Mantes, emb... .arr.	7 37	12 52	10 30	19 28	20 22	1 7
— — ... .dép.	7 47	13 3	10 32	19 38	20 24	1 18
Paris..........arr.	9 40	14 58	11 28	21 34	21 20	3 31

De PARIS à ROUEN et au HAVRE

STATIONS	Exp.	1.2.3	1.2.3	Exp.	1.2.3	1.2.3
Paris.........dép	7 15	4 42	10 58	16 54	16 18	22 19
Mantes, emb.... arr.	8 9	6 25	12 54	17 45	18 18	0 17
— — ...dép.	8 11	6 35	13 4	17 47	18 28	0 30
Rosny	»	6 44	13 13	»	18 37	0 40
Bonnières	»	6 54	13 24	»	18 48	0 52
Vernon	8 32	7 15	13 45	18 8	19 9	1 13
Le Goulet	»	7 27	13 57	»	19 21	1 31
Gaillon	»	7 38	14 8	»	19 32	1 43
St-Pierre-de-V., emb.	8 59	8 6	14 36	18 35	20 »»	2 13
Léry-Poses	»	8 16	14 46	»	20 10	2 23
Pont-de-l'Arche	»	8 30	15 »»	18 48	20 24	2 32
Oissel, emb	9 17	8 56	15 20	18 57	20 45	3 »»
St-Etienne-de-R ..	»	8 58	15 28	»	20 52	3 8
Sotteville	»	9 6	15 45	»	21 9	3 36
Rouen (riv d.) arr.	9 37	9 53	16 »»	19 17	21 26	3 56
(riv. d.) dép.	9 46	10 21	16 10	19 25	21 34	4 16
Maromme	»	10 32	16 21	»	21 45	4 21
Malaunay	»	10 44	16 30	»	21 55	4 33
Barentin, emb.	10 5	10 59	16 48	19 45	22 12	4 51
Pavilly	»	11 5	16 55	»	22 18	4 57
Motteville	10 23	11 29	17 20	20 3	22 42	5 26
Yvetot	10 32	11 44	17 35	20 13	22 56	5 40
Allouville-Bellefosse..	»	11 54	17 45	»	23 05	5 50
Foucart-Alvimare	»	12 2	17 53	»	23 14	5 58
Bolbec-Nointot	»	12 15	18 6	»	23 26	6 16
Bréauté-Beuzev., emb.	10 56	12 36	18 26	20 36	23 44	6 29
Virville Manneville ..	»	12 44	18 33	»	»	6 37
Saint-Romain	»	12 52	18 42	»	23 56	6 44
St-Laurent-Gainnev..	»	13 2	18 52	»	»	6 54
Harfleur	»	13 9	18 59	»	0 10	7 1
Graville-Ste-Honorine	»	13 16	19 6	»	0 17	7 8
Le Havre......arr.	11 16	13 23	19 13	20 56	0 23	7 14

NOTA. — Les trains express ne prennent en 3e classe que les voyageurs effectuant un parcours d'au moins 100 kilom. ou payant pour ce parcours. Par exception, ils prennent sans condition de parcours, les voyageurs de 3e classe en provenance ou à destination des embranchements munis d'un billet direct.

BRÉAUTÉ-BEUZEVILLE à LILLEBONNE et vice-versa

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre..........dép.	6 8	7 4	12 42	18 13
Bréauté-Bvlle..........arr.	7 3	7 49	13 37	19 18
dép.	7 25	11 11	14 06	20 45
Mirville	7 33	11 17	14 13	20 52
Bolbec-ville	7 47	11 23	14 20	20 59
Gruchet-le-Valasse	7 54	11 29	14 27	21 6
Le Becquet	8 3	11 35	14 34	21 12
Lillebonne..........arr.	8 8	11 40	14 40	21 15

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Lillebonne..........dép.	5 44	10 7	11 52	16 40
Le Becquet	5 47	10 13	11 57	16 44
Gruchet-le-Valasse	5 54	10 20	12 3	16 54
Bolbec-ville	6 1	10 27	12 9	17 12
Mirville	6 7	10 33	12 14	17 19
Bréauté-Bvlle..........arr.	6 15	10 44	12 20	17 28
dép.	6 28	10 56	12 36	18 26
Le Havre..........arr.	7 14	11 16	13 22	19 11

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : **O. RANDOLET**

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS				PAIN	SEIGLE		ORGE		AVOINE		BEURRE	ŒUFS
		Sacs	Prix	Hausse	Baisse	Taxe officielle	sacs	Prix	sacs	Prix	sacs	Prix		
Montivilliers	27 mai	—	— —	» —	» —	1 f. 0 40	—	— —	—	— —	40	22 25	1 40	1 45
St-Romain	22 —	100	31 95	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	9	23 —	2 65	11 —
Bolbec	24 —	23	63 77	» —	» —	3 » 1 17	—	— —	—	— —	17	20 25	1 35	1 33
Lillebonne	26 —	173	31 61	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	1	25 —	32	26 —	1 35	1 30
Gonneville	26 —	52	31 85	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	1 30	1 40
Goderville	25 —	72	31 78	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	24	20 83	1 25	1 40
Fécamp	22 —	—		» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	8	27 50	2 50	1 25
Yvetot	26 —	232	31 95	» —	» —	1 » 0 41	—	— —	6	21 50	15	24 40	1 20	1 36
Caudeb.-en-Caux.	22 —	60	63 74	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	30	20 50	2 40	1 26
Fauville	21 —	84	62 59	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 23
Valmont	26 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 25
Cany	24 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 40	—	— —	—	— —	—	— —	2 40	1 20
Yerville	25 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	2 35	1 20
Doudeville	15 —	100	31 90	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 45	1 20
Bacqueville	19 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	—	— —	2 80	1 20
Pavilly	20 —	54	31 50	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	79	21 50	1 30	1 36
Dieppe	15 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	»	— —
Duclair	25 —	40	31 70	» —	» —	1 » 0 42	16	19 40	3	25	32	20 75	2 45	1 25
Rouen	25 —	—	— —	» —	» —	» » » —	—	— —	—	— —	—	— —	2 95	11 75
Neufchâtel	26 —	—	— —	» —	» —	4 » 1 70	—	— —	14	25 91	18	26 50	2 60	9 50

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec, Cany, Valmont, Saint-Valery.

---

une mère comme était la sienne, si douce, si jolie ! Malheureuse Geneviève !

— Ben, vous n'avez pas l'air content ? s'étonna Noël.

— Moi, mon petit... Oh ! c'est rien, va ; un mauvais souvenir !

Hue ! la Grise !

Et le fermier, comme pour dissimuler une émotion secrète, enveloppa sa jument d'un grand coup de fouet.

— Ben des fois, dit tout à coup Noël, j'ai rêvé aussi que j'avais une maman comme tous les autres gosses.

— Pauvre gosse ! soupira Jean Bayaux, pensif.

Une heure après, il arrivait au Vauchet et rendait compte à la tante Catherine de son entrevue avec le brutal sabotier.

— Alors, fit l'excellente bossue, ça nous fait un enfant de plus mon Jean.

— Dame, faut bien le garder ce p'tiot ; sans quoi, il mourrait de faim.

— Bon, ne t'en plains pas ; ça te portera bonheur d'avoir fait ça ; les bonnes actions mènent toujours leurs récompenses.

Et si tu veux, tiens, ce petit ça sera le sien ?

Toi, tu as déjà une fille ; eh bien, moi, je serais maman, à mon tour.

— Comme vous voudrez, la tante, et du moment que ça peut vous être agréable...

— Parfait, c'est une chose entendue ; moi je serai sa mère et toi son grand cousin.

Se tournant alors vers l'enfant, la Bossue reprit d'une voix très douce :

— Tu as entendu, Noël, à partir d'aujourd'hui, tu seras mon petit garçon.

Allons, viens m'embrasser.

Désormais, tu m'appelleras maman Catherine, veux-tu.

— Oh ! oui... je veux ben puisque justement je voulais avoir une maman ; me v'là ben content !

Et l'enfant se jeta dans les bras ouverts de l'excellente femme, puis l'embrassa goulument à plusieurs reprises.

— C'est bon, ces baisers-là ! conclut la Bossue, secrètement émue.

Tandis que l'enfant perdu acquérait ainsi une mère adoptive et entrait définitivement dans la ferme du Vauchet, d'autres événements se déroulaient à Londres.

Moncal, arrivé chez Julien à l'heure prescrite par celui-ci, commençait à s'impatienter de l'absence de son fils.

Qu'était-il arrivé ?

De nouvelles complications s'étaient-elles produites ?

Il dut attendre pendant près d'une heure le retour du pseudo-comte d'Alcala.

A son arrivée, Julien entraîna rapidement son père à l'appartement, sans prononcer un seul mot.

Lorsqu'enfin les deux hommes furent soigneusement enfermés, Julien commença d'une voix étouffée :

— Je viens de terminer l'affaire des bijoux, mais non sans peine.

— Tu as touché ?

— Oui, trente mille.

— Alors, je palpe la moitié ?

— Non, pas maintenant ; j'ai besoin de tout placer en banque pour grossir mon capital aux yeux du marquis.

— Cependant, si j'avais besoin de ma part ?

— Allons, allons, petit-père, ne fais pas le méchant.

Tu n'as besoin de rien pour le moment, nous avons des questions plus urgentes à traiter que celles de nos intérêts particuliers.

Il faut nous occuper de la lettre que tu m'as remise.

Je n'ai pas besoin de te la lire, je vais te la résumer :

Sache d'abord qu'elle émane, comme la précédente, de Paul Duchamp.

— Je m'en doutais, fit Moncal.

Et que dit ce revenant de malheur ?

— As-tu remarqué le timbre de la poste ?

— Oui, la lettre est partie de Santiago-du-Chili.

— Ce qui t'indique assez clairement que Paul Duchamp est dans cette ville.

Mais il n'y est pas arrivé seul, voilà ce qu'il dit de plus grave.

— Ah ! vraiment.

Quel est son compagnon ?

— La Vierge Indienne : c'est-à-dire la vraie fille du marquis.

— Bigre ! sursauta Moncal ; ça se complique décidément.

— D'autant plus que Paul Duchamp annonce maintenant son retour certain en Angleterre.

— Alors, nous n'avons plus qu'à nous empresser de toucher ce que nous pourrons de notre prime, c'est-à-dire la fin du premier million, et à filer rapidement.

— Oh ! pas si vite, le feu n'est pas au moulin ! Nous avons plus de trois mois encore devant nous.

— Comment cela ?

— Paul Duchamp dit qu'il se trouve retenu pour quelques semaines à Santiago, par le besoin de terminer une affaire financière de la plus haute importance.

Il ne pourra s'embarquer, affirme-t-il, avant d'avoir conclu.

— Qu'est-ce que ça peut bien être cette affaire financière ?

— Ça, je n'en sais rien.

Il annonce, de plus, qu'il rentrera par Bordeaux, car l'affaire mystérieuse dont il parle l'oblige à se rendre dans cette ville.

— Tout cela me paraît d'assez mauvais augure, observa Moncal, vaguement effrayé.

Je crois que la situation devient de plus en plus difficile, et surtout dangereuse.

— Bast ! tu t'effrayes à tort, comme toujours.

Evidemment, certaines difficultés, d'ailleurs prévues, se dressent devant nous, plus tôt que nous ne l'aurions pensé.

Mais nous les vaincrons ; du moins, se reprit orgueilleusement le pseudo-comte d'Alcala de Marchena, je les vaincrai, et je dénouerai cette situation à notre profit, j'en ai la conviction.

— Ce n'est pas la mienne.

— Résumons-nous, voyons :

Trois grands actes doivent être accomplis pour assurer notre fortune et notre tranquillité :

Primo : Mon mariage avec Inès de Montlouis, alias Juana Sacramento.

Cette affaire est en bonne voie, elle doit être terminée dans deux mois.

De ce côté donc, pas de souci, tout marche au gré de nos désirs.

— Je l'admets, fit Moncal. Après ?

— Secundo : Nous devons hâter la fin de la longue carrière de l'honorable marquis, mon futur beau-père.

Tu es dans la place pour cela, petit-père, et tu conduis à merveille la marche de cet événement qui devra se produire fatalement à la date prévue.

— Ce n'est pas l'acte le moins dangereux à accomplir, objecta Moncal.

Il pourrait y avoir des suites graves.

— L'important est que durant le cours de son exécution, il n'y ait pas de fuites ! riposta Julien en ricanant.

— Tu fais toujours de l'esprit, ça n'est guère le moment pourtant.

Enfin, tu es incorrigible, continues donc.

— Tertio : il faut empêcher Paul Duchamp et la Vierge indienne d'arriver en Angleterre.

Je me charge de cette dernière besogne, bien que ce ne soit pas la plus facile, ni la moins dangereuse.

Lorsque le moment sera venu, je me rendrai moi-même à Bordeaux, où j'aviserai aux meilleurs moyens à employer.

J'ai déjà conçu vaguement un petit plan discret.

Ainsi, tu le vois, tout est très clair, en somme, et rien n'est encore compromis.

— Oui, oui, tu en parles à ton aise, toi.

Tu n'entrevois aucun aléa, aucun obstacle, tu as une confiance en toi tout à fait extraordinaire et, avouons-le, un aplomb à toute épreuve, tu supprimes les obstacles en deux mots.

— Mon cher, les véritables obstacles sont ici même ; ils sont trop visibles ; c'est le comte de Montlouis et Geneviève.

— Eux ? Mais ils n'ont rien à voir dans nos projets.

— Non rien ; ils pourraient seulement nous reconnaître.

Petite cause qui pourrait produire des effets énormes.

— Tu n'espères pas les faire disparaître, pourtant ?

— Non, je n'en ai pas le moyen.

— Je cherche seulement une combinaison qui me permette de les écarter, sans leur faire aucun mal.

— Le mieux serait de les obliger à quitter Londres et même l'Angleterre.

— J'y songe, mais comment ?

— Eh bien ! moi, je songe à autre chose, fit soudain Moncal, dont le ton docile jusque-là devint un peu plus ferme, presque décidé.

— A quoi, petit père ?

— Toujours à la même chose. C'est-à-dire que si tu voulais partager mon avis prudent, nous abandonnerions immédiatement la partie. Nous irions vivre tranquillement de nos rentes dans ton castel espagnol de Marchena. Nous aurions soin d'emmener la petite Juana pour nous ennuyer moins, et tu l'épouserais là-bas, si tu y tenais encore.

(*A suivre*).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature **O. RANDOLET**, *apposée ci-contre*